

# ÉCHOS

*du pays*

n° 190

Bulletin d'informations de Haimps

Avril 2026



Un centenaire en plein forme

J'aime ma commune propre

Nouveau à Matha





## Recensement citoyen

Les jeunes gens (filles et garçons) nés en **avril, mai et juin 2010** doivent se faire recenser dans le délai de 3 mois à partir du jour de leurs 16 ans pour être convoqués à la journée défense et citoyenneté. **Cette démarche est obligatoire et ouvre des droits.**



## Bibliothèque

Jours et horaires d'ouverture au public :  
Lundi : de 15h00 à 17h00



## Gestion des déchets

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif : **tous les vendredis matin à partir de 9h**

Distribution des sacs jaunes : **ils sont disponibles à la mairie toute l'année.**



## Ouverture de la mairie

La mairie est ouverte au public :

Le lundi de 14h00 à 18h00

Le mercredi de 14h00 à 18h00

Le vendredi de 9h00 à 12h00

Le Maire assure une permanence le samedi matin de 8h30 à 10h00



## Inscription sur la liste électorale

Les personnes récemment arrivées dans la commune, ou celles qui ne l'auraient pas encore fait, peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales.

L'inscription sur la liste électorale de Haimps entrainera automatiquement votre radiation de la liste où vous êtes actuellement inscrit.



## Photos

Nous vous rappelons que vous êtes invités à nous proposer des photos pour la page de garde du journal communal. Les photos non retenues figureront quand même dans votre journal.

La photo de ce numéro est proposée par Anne-Caroline Muller. Le thème pour le prochain numéro est :

« **La nature en couleurs** ».



### Mairie de Haimps

1 place du 11 novembre 1918 – 17160 Haimps

Tél. 05 46 58 57 88 – Courriel : [mairie@haimps.fr](mailto:mairie@haimps.fr)

Site internet : [www.haimps.fr](http://www.haimps.fr) – Page Facebook : Commune de Haimps

**Directeur de publication** : Thierry Goujeaud, maire

**Réalisation** : Commission communication / Impression : SEDI Equipement

**Tirage** : 220 exemplaires / Dépôt légal : n° 1160 du 16 mars 2009

**Ont participé à ce numéro** : Philippe Barbeau, Odile Fouchet, Jennifer Gabeaud, Géraldine Marchal, Anne-Caroline Muller, Manuel Brun, Paul Rouger.

**Photo de couverture** : Anne-Caroline Muller

# SOMMAIRE Avril 2026

## 2- INFOS PRATIQUES

## 3- ÉDITO

## 4- ACTUS

- La commune reconnaissante
- Un centenaire en pleine forme
- Cérémonie des vœux
- Et ce bilan finalement ?
- Haimps sous la neige
- Pot de fin d'année
- Tempête Nils : le vent retombe, l'eau monte
- Festival jeune public
- Un arbre qui devenait dangereux
- Qu'est devenu le tron de cet arbre

- A votre service
- Pour combien de temps ?
- J'aime ma commune propre
- Le compte financier unique 2025
- Une nouvelle équipe municipale
- Envie de vous impliquer ?
- Brèves

## 17- VIE SCOLAIRE

- Les actualités de l'école de Haimps

## 19- PAGES LIAISON

- Nouveau à Matha
- Les randonneurs du pays de Matha
- Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?
- Le saviez-vous ?

- 1<sup>er</sup> janvier vers La Pinelle
- Un joli port de pêche

## 23- CULTURE - LOISIRS

- Invitation à la lecture
- PHIL'O
- Bibliothèque
- Vie associative

## 31- RÉUNIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Réunion du 15 décembre 2025
- Réunion du 19 janvier 2026
- Réunion du 16 février 2026

## 39- HISTOIRE DE MON VILLAGE

## 40- LE DESSIN DE PHILIPPE

## Édito



Thierry GOUJEAUD,  
Maire de Haimps

Mesdames, Messieurs, Chers amis,

Ce numéro est un peu spécial : vous y trouverez la composition du nouveau conseil municipal, qui représente l'avenir de notre commune, un avenir qui, pour être construit, doit aussi s'appuyer sur son passé. Dans ce passé, il y a eu un homme qui, durant 18 ans, a dirigé Haimps avec ses équipes municipales.

La commission communication a souhaité rendre un hommage mérité à Yves Egreteau, ancien maire de notre commune, qui fut, avec Paul Rouger, à l'initiative de la création de ce bulletin municipal.

Vous trouverez dans ce numéro deux pages de photos, des extraits de l'éloge funèbre de Paul Rouger et l'hommage de la commune de Boussac (Aveyron) dans la rubrique « Histoire de mon village » ainsi qu'un dessin de Philippe Barbeau.

« Préserver aujourd'hui, préparer demain », tel était le titre de notre liste.

Nous souhaitons faire en sorte qu'ensemble, Haimps soit un village vivant où chaque nouvel arrivant se sente bien et s'intègre facilement tout en honorant notre histoire et nos valeurs. Sachons préserver notre héritage pour construire notre avenir.

Nous n'oublierons pas qu'être élu, ce n'est pas seulement prendre des décisions. C'est être au service de chacune et chacun avec une conviction forte : l'intérêt général qui doit toujours passer avant les intérêts particuliers.

Avançons ensemble pour l'avenir de Haimps !



## La commune reconnaissante

*Dimanche 18 janvier 2026 disparaissait, à l'âge de 96 ans, Yves Egreteau, maire honoraire de notre commune.*

**YVES EGRETEAU**

1929 – 2026

*Adjoint au maire  
de 1971 à 1977*

*Maire de 1977 à 1995*

*Maire honoraire depuis le  
3 décembre 2015*



Vendredi 23 janvier, dans la salle des fêtes qu'il avait fait construire en 1988, un hommage a été rendu à Yves Egreteau en présence de nombreux habitants de la commune, de Madame Corinne Imbert sénatrice, de maires actuels et anciens de l'ancien canton de Matha

Cette cérémonie fut à l'image d'Yves, simple et émouvante.

La salle avait été ornementée par ses petit-enfants de grandes photos retraçant la vie d'Yves.

Les discours officiels et ceux de sa famille ont été émaillés de chansons françaises.

Merci et adieu Monsieur le Maire.



La construction des vestiaires de foot



Les travaux extérieurs de la salle des fêtes



L'inauguration de la salle des fêtes



Le baptême du coq du clocher de l'église



Remise de la médaille de la commune



Remise de son honorariat de maire en décembre 2015



## Remerciements

Madame Christiane EGRETEAU, ses enfants, petits-enfants et toute la famille ont été très touchés par votre présence nombreuse, vos marques de sympathie et de soutien lors de l'émouvant hommage rendu à la mémoire d'Yves.

Nous remercions sincèrement l'assemblée recueillie, ainsi que les personnes qui ont apporté leurs témoignages en ce moment difficile.



2019

Les maires de Hairmps et Boussac



Yves entouré de ses deux successeurs

## Un centenaire en pleine forme

**Le maire et ses deux adjointes avaient rendez-vous lundi 26 janvier 2026 à 11h30 avec notre centenaire qui les attendait pour recevoir un cadeau de la part de la commune.**

« Cent ans... rien que ça ! Un chiffre qui impose le respect, l'admiration... et parfois un petit vertige quand on réalise tout ce qu'il a vu passer.

Papa est né le 25 janvier 1926, à une époque où ni Internet, ni les smartphones, ni GPS n'existaient... et pourtant il a toujours réussi à trouver son chemin, comme quoi tout n'était pas mieux avant, mais les gens se débrouillaient très bien !

Dernier maillon d'une fratrie de 5 enfants, avec une maman, Alice, née en 1893 et qui a vécu 102 ans. Dans la famille, on ne souffle pas les bougies, on les collectionne. Sa mère était buraliste à Reignier, son père, Constant, était laitier. Il ramassait le lait dans les fermes avec son cheval et son tombereau et allait le livrer à la laiterie de Matha.

Papa, lui, a commencé très tôt : à 10-12 ans, avec son frère Élie, ils travaillaient déjà dans les champs. Ils avaient même mis au point une technique de labourage assez ingénieuse : chacun à un bout du champ, le cheval faisait l'aller-retour, papa ou Elie retournait la charrue, une tape sur l'arrière-train du cheval, et hop... petite pause bien méritée ! Comme quoi l'optimisation du travail existait bien, avant les logiciels modernes.

À 13 ans, Papa a vu débiter la Seconde Guerre mondiale.

Une période qui marque une vie à jamais. Ce qui l'a le plus frappé, ce sont les années de la Libération, avec leurs excès et leurs règlements de comptes. Une époque qui forge un caractère, et le sien est devenu solide



comme un roc. Pendant la durée de la guerre il rendait des services aux voisins.

Un jour le mécanicien du village lui a demandé de l'aider pour aller chercher des pièces à Angoulême ils sont partis en tandem avec une remorque derrière.

En 1946, direction le service militaire en Algérie, fraîchement débarqué à Alger il continue jusqu'à Setif petite bourgade à l'intérieur des terres où il fera son service pendant 1 an. Une période importante dont il parlait toujours avec pudeur... mais aussi avec une petite pointe de fierté.

De retour en 1947, il recommence à travailler à la ferme. Mais forcément... il a vite vu que l'avenir ne sentait pas toujours très bon... surtout quand on ramasse la litière des animaux.

Alors en 1948, il rejoint La Poste. Là, c'est une autre odeur : celle du courrier, de la paperasse et parfois de quelques chiens pas toujours amicaux. Il commence par relever les boîtes à Cognac, puis part travailler à Paris, du côté

de Barbès-Rochechouart, avant de trier le courrier dans le train de nuit Paris-Bruxelles — et ce n'était pas un TGV, je vous le confirme.

Côté famille, Papa et Maman se sont mariés le 11 septembre 1948. Et de cette union est né un magnifique bébé : moi, évidemment. Puis ma sœur Annie, cinq ans plus tard.

En 1953, il revient à Cognac, titularisé à La Poste, il effectue ses tournées à pied et à vélo : 40 à 50 km par jour... Pas besoin de salle de sport ! En plus de son travail il entretenait les jardins de quelques particuliers pour faire rentrer un peu de sous, avec ma mère pendant les congés ils allaient tailler et relever les vignes pour améliorer l'ordinaire. Nous habitions à Cognac, et de temps en temps nous partions en vacances jusqu'au domicile des grands parents à Fresneau, nous partions souvent en vélo (ma sœur et moi nous étions sur le porte bagages, après c'était la mobylette (mais là nous étions dans la remorque derrière avec la frangine). Plus tard c'était avec la 4 cv.

Aujourd'hui, nous ne célébrons pas seulement un âge extraordinaire, mais un homme extraordinaire : un père, un grand-père, un arrière-grand-père, un repère pour nous tous. Un homme simple, solide, chaleureux, qui a traversé un siècle avec courage, humilité, humour... et une santé qui ferait jalouser un jeune de 30 ans.

Papa, nous sommes fiers de toi. Fiers de ton histoire, de ton parcours, de tes valeurs.

*Extraits du discours prononcé par Francis Tabeau à l'occasion de la fête des 100 ans de son père.*



## Cérémonie des vœux

*Les derniers vœux de la mandature ont rassemblé de nombreuses Haimpsoises et de nombreux Haimpsois pour un moment convivial.*

A l'approche du scrutin municipal de mars, les derniers vœux du mandat 2020-2026 devaient être un exercice institutionnel conforme à la tradition de convivialité mais requérant une certaine sobriété.



Photo Eglantine Martin

Emma, Jade, Amalia et Agathe entourant le maire

Ainsi, après un discours d'une dizaine de minutes au cours duquel le maire a remercié son équipe municipale pour son dévouement et le travail accompli, félicité les agents communaux pour leur implication, salué la mémoire des disparus, accueilli les nouveaux arrivants, ce sont les associations communales qui ont été mises en avant.

Mais avant de projeter un diaporama mettant en valeur le dynamisme de notre tissu associatif en retraçant toutes les manifestations qui ont eu lieu au cours de l'année 2025, les cadets de la Sécurité civile du collège de Matha ont été mis à l'honneur et

remerciés par une salve d'applaudissements. Bravo à Emma Druaux, Jade Saulnier, Agathe Martin et Amalia Bourdeau pour leur engagement.

En conclusion, le maire a souhaité que chacun soit confiant en 2026 et renouvelé tous ses vœux les plus chaleureux de santé, de réussite et de bonheur ici à Haimps.

Enfin, place au traditionnel apéro-buffet, très apprécié, qui a permis à la soirée de se prolonger encore quelques heures.

Thierry Goujeaud

## Et ce bilan finalement ?

*Le bilan de la dernière mandature met en avant des réalisations structurantes et un soutien au monde associatif très actif dans notre commune.*

Après un début de mandat perturbé par la gestion de la crise de la covid 19, l'équipe municipale s'est évertuée à œuvrer dans l'intérêt général. De nombreuses actions ont été menées dans différents domaines :

**Administration générale** : Procédure de reprise de tombes aux cimetières, définition de Zone d'Accélération pour la production d'Energies Renouvelables, mise à jour de la base adresse locale dans le cadre de la loi 3DS, rapport local de suivi de l'artificialisation des sols, établissement d'un diagnostic de voirie.

**Patrimoine** : Pose de rideaux roulants dans les deux classes de l'école, pose de rideaux à la mairie, travaux sur la façade nord de l'école et vitrification des planchers des deux classes, création de l'aire de jeux du Parvet, travaux aux logements communaux, réouverture des toilettes du Parvet

acquisition d'illuminations de Noël, restauration des registres communaux (état civil).

**Personnel communal** : recrutement d'un deuxième cantonnier (à temps partiel), nomination d'un assistant de prévention, formations, mise en place d'une prévoyance complémentaire et participation de 15 € pour la complémentaire santé.

**Ecole** : Soutien financier avec notre participation au SIVOS, aide aux différents projets.

**Environnement** : Construction et mise en exploitation du parc éolien, fin de l'effacement des réseaux dans Fresneau, remplacement de toutes les ampoules à décharge par des LED, installation d'un composteur à la cantine, entretien du balisage des circuits de randonnées, aménagement de deux parcelles en zone humide, mise en place du ramassage des OM en bacs collectifs, matinées

citoyennes, plantation de deux vergers communaux, plantation d'une haie de 600 ml, entretien du Parvet.

**Voirie** : travaux pour plus de 50 000 € par an, aménagement d'une nouvelle voie à La Pinelle, élagage, dérasement des accotements.

**Culture, animation** : création de la boîte à livres, animations à la bibliothèque, cérémonie des vœux, fête du 14 juillet, Noël des enfants, Pass natation, animations en collaboration avec les associations, mise en place d'ateliers déco, soutien financier et matériel aux associations, poursuite des échanges avec Boussac.

**Communication** : Refonte du site internet, création d'une page Facebook, mise en place de panneau Pocket, amélioration du contenu et de la présentation de notre journal communal qui a reçu un prix.

Thierry Goujeaud

## Haimps sous la neige

**Un épisode neigeux important a touché la Charente-Maritime dans la nuit du 5 au 6 janvier 2026, avec jusqu'à 30 cm de neige relevés et de fortes perturbations sur les routes et dans les transports.**

Les premières chutes sont arrivées par le littoral avant de continuer leur chemin dans les terres. 20 cm à Courcerac, 15 cm à Matha et 10 cm chez nous. Cette situation a rendu les trajets particulièrement compliqués et nous avons été prévenus la veille, vers 16 heures, que les transports scolaires seraient suspendus.

De nombreuses communes ont fermé les accueils périscolaires et leur service de restauration. De nombreux établissements scolaires ont été également fermés, faute d'enseignants.

A Sonnac une enseignante était présente, aucune à Haimps.

Néanmoins, nous avons décidé de maintenir l'école ouverte et nous remercions Elodie (qui a mis 45 minutes pour faire le trajet Les Touches-Sonnac) et Stéphanie (qui est venue embaucher à pied) qui ont assuré l'accueil des enfants.

Merci aux nombreux habitants du village qui nous ont adressé leurs photos via la page Facebook de la commune.

*Thierry Goujeaud*



## Pot de fin d'année

**Le 18 décembre 2025 a eu lieu le pot de fin d'année avec les agents communaux et les bénévoles de la bibliothèque**



Comme chaque année, nous fêtons la fin de l'année avec nos agents communaux, Vincent, Stéphane, Dany & Marie-Ange, ainsi que les bénévoles de la bibliothèque.

Cette année encore, nous avons pris les paniers garnis à notre cher épicier Cédric, qui pour rappel vient sur la commune tous les samedis matin avec son camion bleu LOKALITE.

Ce fut un beau début de soirée passé tous ensemble dans la bonne humeur et autour du verre de l'amitié.

*Jennifer Gabeaud*



## Tempête Nils : le vent retombe, l'eau monte

Dans la nuit du 11 au 12 février 2026, ce fut encore une nuit bien agitée sur Haimps avec l'arrivée de Nils.

Cette tempête a balayé la commune avec des vents pouvant aller jusqu'à 100 km/h. Au petit matin quelques dégâts à déplorer : un arbre tombé à l'intersection de la route d'Angoulême et de la rue de la Maison brûlée, mais avec elle beaucoup de pluie et ce n'était que le début...



La rue du Logis fut temporairement fermée à partir de ce 12 février au matin car l'eau commençait à traverser la route.

Puis les intempéries ne se sont pas arrêtées là, la pluie a continué de tomber encore et encore, nous



contraignant, le 16 février, à fermer la rue du Moulin depuis la route départementale D739, car les bras de rivière passant dans le Parvet se retrouvaient à traverser la rue telle une rivière.

Les chemins qui se situent dans le bas de la commune tout le long du Briou ont été également recouverts d'eau pendant

plusieurs jours. Quelques travaux sont à prévoir afin de réparer les trous qui ont été créés quand l'eau s'est retirée.

Nous n'avons eu aucun sinistré sur la commune, et c'est une chance. Nous pouvons envoyer une pensée à nos voisins de Matha, Les Touches, etc.

Jennifer Gabeaud

## Festival jeune public

Dans le cadre de son festival jeune public, La Motte en Scène a proposé un spectacle qui a eu lieu le 18 février dans la salle des fêtes de Haimps.



La compagnie **Les Lubies** a raconté une histoire intitulée TERRE ! devant un public de 47 personnes

(à part égale d'enfants et d'adultes).

Sur un morceau de glace détaché de la banquise un petit groupe de manchots dérive à la recherche d'une terre hospitalière. Successivement, les naufragés accostent sur des îles dont les habitants les rejettent sous divers prétextes fallacieux. Les manchots finissent par découvrir une île déserte où ils s'installent lorsque des pandas montés sur un radeau abordent l'île à leur tour. Ils ont été chassés de leur pays par une

inondation et sont à la recherche d'une nouvelle terre. Après conciliabule, les manchots décident d'accueillir les pandas. Le mot clé est « BIENVENUE » et la morale de l'histoire est que si l'on est ensemble et solidaires, il n'y a pas de problème : tout problème a une solution.

Ce conte est raconté au moyen d'un kamishibai géant aux décors magnifiques et animé par des mimes et des chansons.

Odile Fouchet

## Un arbre qui devenait dangereux

**L'élagage ou la taille des arbres permet de supprimer le bois mort, de rééquilibrer la ramure, de contrôler la hauteur et le volume de l'arbre.**

### Quand tailler ?

Il est préférable de tailler en hiver, hors période de gel, lorsque toutes les feuilles de l'arbre sont tombées. C'est en effet la saison durant laquelle l'arbre est en dormance : la sève se concentre davantage dans les racines que dans les branches. Lors de la taille, cette particularité permet de limiter les écoulements de sève susceptibles d'attirer des parasites. En revanche, la cicatrisation peut être plus lente et plus délicate que lors d'une taille réalisée en fin d'été. C'est également à cette période que l'on peut évaluer l'état de santé d'un arbre et son éventuelle dangerosité. Lorsque Vincent et Stéphane ont commencé à

intervenir sur les deux arbres de la cour de l'école, ils ont rapidement constaté que l'un d'eux bougeait de manière anormale, révélant un risque important de chute à tout moment.

Il a donc fallu décider rapidement des mesures à prendre. Il était évidemment hors de question de faire courir le moindre risque aux enfants ; nous avons donc été contraints de procéder à son abattage. L'examen de l'arbre a confirmé que cette décision était nécessaire : le tronc était entièrement creux et les branches commençaient elles aussi à être gravement atteintes.

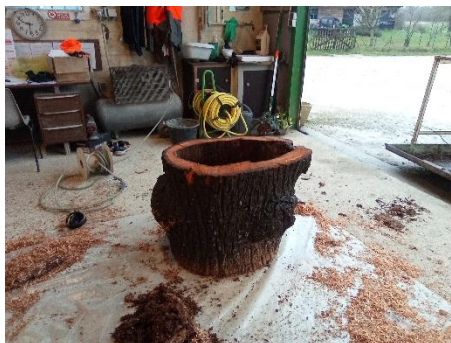
*Thierry Goujeaud*

Pendant qu'ils étaient sur la place de l'église, nos cantonniers en ont profité pour couper la vigne vierge qui encombre régulièrement la façade de l'édifice.



## Qu'est devenu le tronc de cet arbre ?

Toujours dans l'esprit de ne rien perdre et tout transformer, c'est grâce à l'ingéniosité de nos cantonniers, avec l'aide d'André le menuisier, que ce tronc a été coupé en deux et s'est transformé en tables (2) qui agrémenteront la cour de l'école. Bravo à eux ! Un nouvel arbre devrait bientôt remplacer l'autre.



## A votre service...

*Parmi les services mis à votre disposition, la carrière de La Pinelle et le broyage des branches.*

La carrière de La Pinelle est là pour recevoir uniquement les remblais de la commune. Pas de dépôt de terre ou de végétaux.

L'emprunt de la clé se fait aux jours d'ouverture de la mairie et vous ne pouvez pas la garder plus de 7 jours.

Le coût d'un nettoyage (que nous devons faire régulièrement) est de 720,00 € TTC.



Le terrain en bas du hangar communal est mis à votre disposition pour y déposer les branches de la taille de vos arbres. Nous les ferons régulièrement broyer par l'entreprise Février TP. Le coût d'un passage est de 660,00 € TTC.

Nous vous demandons de respecter l'emplacement délimité et vous êtes autorisés à y mettre uniquement vos branchages. Dans la mesure du possible merci d'informer la mairie de votre passage.

## Pour combien de temps ?

**Mettre quelque chose au service de la collectivité impose des règles qui, avec un peu de civisme, sont faciles à respecter. Et pourtant...**

L'article ci-dessus a été écrit le 27 février. Avais-je eu une prémonition ? Toujours est-il que, jeudi 5 mars à 8h50 je reçois un appel de Vincent : durant la nuit, un stock de morceaux de poutres, munis d'énormes clous, a été déposé au milieu du tas de branchages.

Pourtant, tout autour de l'espace délimité, des panneaux sont

installés et indiquent clairement : « **DÉPÔT DE TOUTE NATURE INTERDIT** ». Mais visiblement, certains préfèrent s'en affranchir plutôt que de prendre la peine de se rendre à la déchetterie.

Bien entendu, l'auteur de ce dépôt sauvage ne s'est pas signalé en mairie. Pourtant celle-ci est ouverte le mercredi. Il a donc sans doute attendu la fin d'après-midi,

voire la tombée de la nuit, pour venir discrètement se débarrasser de ces déchets.

On peut également supposer qu'il ne faisait pas partie des habitants présents le samedi 7 mars lors de l'opération **J'aime ma commune propre**.

La question se pose désormais : **que faire ?**

Faut-il cesser de mettre cet espace à disposition ?

Faut-il surveiller chaque véhicule qui s'y arrête pour déposer quelque chose ?

Autant d'interrogations qui traduisent les difficultés auxquelles les communes sont confrontées face aux dépôts sauvages.

Thierry Goujeaud



# J'❤️ ma commune propre



*Dans les bois, une bonne réserve de whisky...*

Initiée depuis deux ans par la Fédération Nationale des chasseurs, l'opération « J'aime la nature propre » est relayée par les communes qui le souhaitent. A Haimps, cela fait déjà une dizaine d'années que nous organisons au printemps un nettoyage de la commune et dorénavant, en partenariat avec la FDC 17 (Fédération départementale des chasseurs Charente maritime), nous bénéficions de plus de main-d'œuvre, d'outils de communication (affiches, flyers, consignes sur le recyclage) et de fournitures utiles pour cette activité : gilets oranges (sécurité), gants et sacs poubelle.

Cette année, nous avons réuni au total 51 bénévoles pour cette opération : 29 adultes de Haimps, 6 ados, 10 enfants (de 0 à 10 ans) et 6 volontaires chasseurs venant de communes voisines, adhérents à l'AICA du Bois de la Levrette. Tout ce beau monde s'est retrouvé à 9h au hangar

communal et la matinée a débuté par un casse-croûte offert par l'AICA : terrines de sanglier et de chevreuil ainsi que des boissons diverses.

Des équipes se sont formées et se sont vu remettre un plan de la commune avec un itinéraire à parcourir. Des voitures faisaient la navette entre les équipes pour les décharger des éventuelles grosses pièces ramassées sur le secteur attribué (pneus, meubles, ferrailles, etc.).

**Une constatation très encourageante :** les « récoltes » obtenues sont de moins en moins volumineuses d'année en année. Est-ce le signe que nos concitoyens sont devenus plus sensibles à la propreté de leur environnement ? En tout cas, le résultat de nos efforts est là : moins de décharges sauvages, moins de pneus, moins de protections de ceps aux abords des vignes. Par contre, on trouve encore

beaucoup de canettes et de bouteilles de bière jetés dans les fossés ainsi que des emballages. Nous avons même une très grande réserve de bouteilles de whisky -vides, évidemment- toutes de la même marque, qu'un amateur entasse délicatement dans les environs du Bois Gilet. D'après le nombre, ce fanatique anonyme doit consommer au moins une bouteille par semaine, voire plus...

**En conclusion,** le bilan de cette opération est positif, tant au niveau de la participation que du résultat obtenu. Il ne faut pas négliger la dimension sociale de ces journées citoyennes qui rassemblent des personnes de tous âges, fédérées autour d'un objectif commun : préserver notre cadre de vie.

*Odile Fouchet*



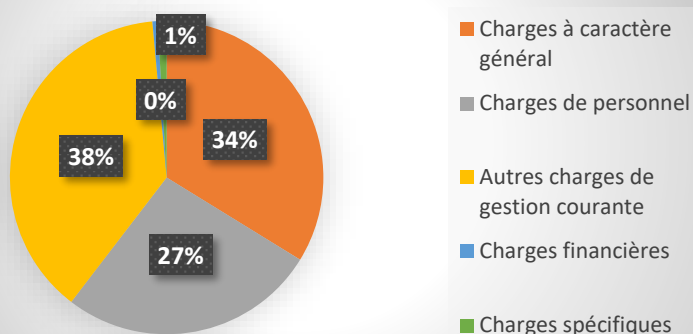
## Le compte financier unique 2025

Mercredi 11 mars 2026, lors du dernier conseil de la mandature 2020-2026, le conseil a voté le compte financier unique 2025.

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général	102 197,35 €
Charges de personnel	80 551,50 €
Autres charges de gestion courante	115 364,22 €
Charges financières	1 602,81 €
Charges spécifiques	2 797,49 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>302 513,37 €</b>

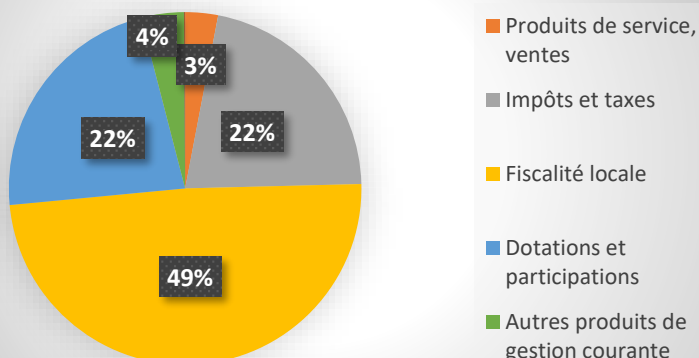
### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Produits de service, ventes	10 328,48 €
Impôts et taxes	74 169,79 €
Fiscalité locale	167 895,00 €
Dotations et participations	77 189,94 €
Autres produits de gestion courante	13 464,12 €
Produits financiers	76,56 €
Produits spécifiques	293,89 €
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>343 417,78 €</b>

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT



### INVESTISSEMENT

Dépenses :	88 626,94 €
Recettes :	97 536,75 €
<b>Résultat 2025</b>	<b>8 909,82 €</b>

### FONCTIONNEMENT

Dépenses :	302 513,37 €
Recettes :	343 417,78 €
<b>Résultat 2025</b>	<b>+40 904,41 €</b>

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Excédent de fonctionnement	40 904,41 €
Excédent reporté	206 546,49 €
Excédent cumulé	247 450,90 €
Déficit d'investissement	56 252,92 €
Déficit des restes à réaliser	27 616,80 €
Soit un besoin de financement	83 869,72 €

Résultat d'exploitation	
Au 31/12/2025 : Excédent	247 450,90 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	83 869,72 €
Résultat reporté en Fonctionnement (002)	163 581,18 €
Résultat d'investissement	
Reporté (001) : Déficit	56 252,92 €

### EMPRUNTS ET DETTES

Capital :	22 861,66 €
Intérêts :	1 602,81 €



## Une nouvelle équipe municipale

A la suite des élections du 15 mars, l'installation du nouveau conseil municipal et l'élection du maire et des adjoint(e)s s'est déroulée le dimanche 22 mars à 10h30.

### Quelques remerciements

Aux volontaires qui ont accepté de tenir le bureau de vote : Pascal Béziaud, Odile Fouchet, Jacques Sauton, Sylvie Pavy, Océane Rousselle, Mélissa Denizet, Manuel Brun, Frédéric Deraze, André Fouchet, Anne-Caroline Muller, Aurélie Goguet et Marilaine Mézil.



Nos anciens conseiller(e)s

Saluons celles et ceux qui ont décidé de ne pas renouveler leur engagement :

- Pascal Béziaud** – 4 mandats
- Frédéric Deraze** – 3 mandats
- Odile Fouchet et Aurélie Goguet** – 2 mandats
- Océane Rousselle** – 1 mandat

### Résultats du vote du 15 mars 2026

Nombre d'inscrits : 382  
 Nombre de votants : 238 (62,30%)  
 Nombre d'exprimés : 200  
 Blancs ou nuls : 38

La liste « Préserver aujourd'hui, préparer demain » a obtenu 200 voix.



### Dimanche 22 mars 2026 Election du Maire et des adjoint(e)s

- Maire : Thierry Goujeaud
- 1<sup>ère</sup> Adjointe : Jennifer Gabeaud
- 2<sup>ème</sup> Adjoint : Christophe Comte



De gauche à droite : Sylvie THOMAS - Éric HANOTEL - Fabienne GODIN - Jérôme DRUAUX - Christophe COMTE - Thierry GOUJEAUD - Jennifer GABEAUD - Kevin FERNANDEZ - Géraldine MARCHAL - Alain RULLAND - Tracy CHAMPIGNEUX

## Envie de vous impliquer ?

**Un nouveau mandat commence, les conseillers se répartissent les rôles, et les commissions se poursuivent... Tous les habitants de Haimps peuvent également s'impliquer.**

Vous avez un peu de temps, des compétences, des propositions, certaines commissions vous sont ouvertes. Elles sont chargées d'étudier les questions soumises au conseil.  
Les voici (sous réserve de quelques changements suite à la mise en place du nouveau conseil) :



### COMMISSION BATIMENTS

Cette commission examine les propositions relatives à l'entretien des bâtiments, leur accessibilité. Elle concerne aussi l'extérieur et l'aménagement de l'église.



### COMMISSION VRD (VOIERIES RESEAUX DIVERS)

Cette commission examine l'entretien des chemins, la sécurisation des routes, le contrôle des caniveaux, la protection de la propriété communale, l'éclairage public.



### COMMISSION CIMETIERE

Cette commission examine les questions relatives à la gestion et l'entretien du cimetière.



### COMMISSION CADRE DE VIE

Cette commission examine les propositions relatives à la pollution de l'air, de l'eau et du sol, la gestion et le recyclage des déchets, le développement durable, la protection de la nature et de la biodiversité, le traitement des problèmes liés à l'environnement et à la santé.



### COMMISSION ANIMATION

Cette commission examine les propositions relatives aux manifestations organisées par la municipalité, aux relations avec les associations, à la gestion de la bibliothèque, à l'occupation de la salle des fêtes et aux échanges avec Boussac.



### COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION

Cette commission a en charge l'image et la notoriété de la commune en gérant le bulletin d'accueil aux nouveaux arrivants, le bulletin communal (les Echos du pays), le site internet et les notes d'informations.

Rapprochez-vous de la mairie dès à présent pour vous inscrire et ainsi recevoir les convocations à la/aux commission(s) qui vous intéresse(nt).

Géraldine Marchal



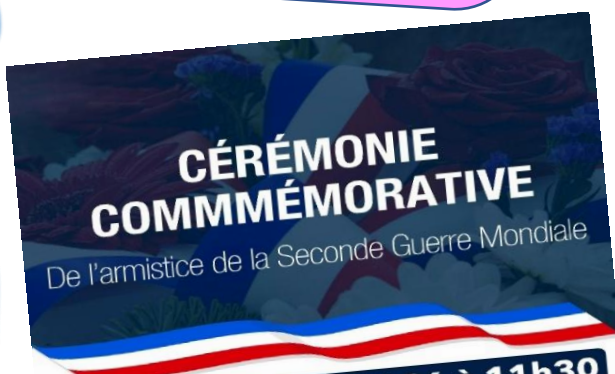
**Naissances**

Nous sommes  
heureux d'accueillir :

Zakary Dussailly-Fort

Noah Gautier

Nina Gateau



**Vendredi 8 mai 2026 à 11h30**

Au monument aux Morts  
Rendez-vous devant la mairie pour former le cortège

**eyclad**

Au 1<sup>er</sup> avril, des bacs collectifs vont être légèrement déplacés dans plusieurs rues par les agents de collecte du **eyclad**.  
Merci de ne pas les remettre sur l'emplacement d'origine.



**PENSEZ-Y**

Lorsque vous avez fait une déclaration de travaux, une fois les travaux terminés, vous avez l'obligation de faire une déclaration de fin de travaux.



**Dates à retenir**

- Samedi 18 avril 2026 – Apéro concert avec Laure et The Little Spoons organisé par Fêt'Arts
- Dimanche 26 avril 2026 – Théâtre par la troupe du Brigadier
- Vendredi 1<sup>er</sup> mai 2026 – Repas Brin d'aillet organisé par le judo club de Beauvais
- Vendredi 8 mai 2026 – Cérémonie commémorative au monument aux morts
- Samedi 30 mai 2026 – Théâtre par la troupe d'Au Fil du briou
- Samedi 6 juin 2026 – Marché gourmand organisé par Les Loisirs du village
- Samedi 20 juin 2026 – Kermesse de l'école
- Samedi 20 juin 2026 – Fête de la musique organisée par Les loisirs du village
- Samedi 4 juillet 2026 – Anguillade organisée par l'AICA du bois de la Levrette

## Les actualités de l'école de Haimps

### La préparation du marché de Noël

La préparation du marché de Noël s'est déroulée en deux matinées riches en créativité et en gourmandise. Lors de la première matinée, les enfants ont confectionné les objets destinés à la vente. Décorations, cartes et petits objets artisanaux ont pris forme grâce à leur imagination et à leur application. Ils ont également préparé des petits sachets de maïs pop-corn, offert par M. Rulland.



La seconde matinée a été consacrée à la préparation de bretzels sucrés. Les élèves ont participé aux différentes étapes : préparation de la pâte, façonnage et cuisson. Le vendredi 19 décembre 2025, les enfants ont présenté un spectacle devant leurs familles avant d'ouvrir le marché de Noël. Ils ont ensuite vendu leurs créations et leurs bretzels sucrés avec fierté. Cela a permis de récolter pour les deux écoles du RPI environ 500 euros.



### La benne à carton de l'APE

Début janvier, les élèves ont participé activement à la récolte de cartons dans le cadre de l'installation d'une benne organisée par l'APE. Chacun a contribué en apportant des emballages destinés au recyclage, transformant ce geste simple en véritable action collective.

Cette initiative a permis de réinvestir concrètement les notions travaillées en classe du tri et du recyclage. Les enfants ont pu comprendre l'intérêt de séparer les déchets et l'impact positif de ces gestes sur l'environnement. Au-delà de la collecte, cette opération a été l'occasion de

sensibiliser les élèves à leur rôle dans la protection de la planète. Une action utile, responsable et pleinement en lien avec les apprentissages menés en classe. Près de 2 tonnes ont été récoltées !



## Le carnaval du RPI à Sonnac



Le carnaval organisé au sein du RPI Haimps-Sonnac s'est déroulé cette année à Sonnac avec une organisation renouvelée. Pour cette édition, les élèves étaient bien sûr déguisés, arborant costumes colorés et accessoires originaux.

Une troupe de cirque est intervenue auprès des élèves afin de proposer des ateliers de pratiques circassiennes. Les enfants ont pu s'initier aux bâtons du diable, aux boules d'équilibre, à la poutre, au fil tendu, au pédalo et à d'autres disciplines demandant concentration et coordination. Pendant ce temps, les autres élèves réalisaient des masques à l'école, laissant libre cours à leur créativité.



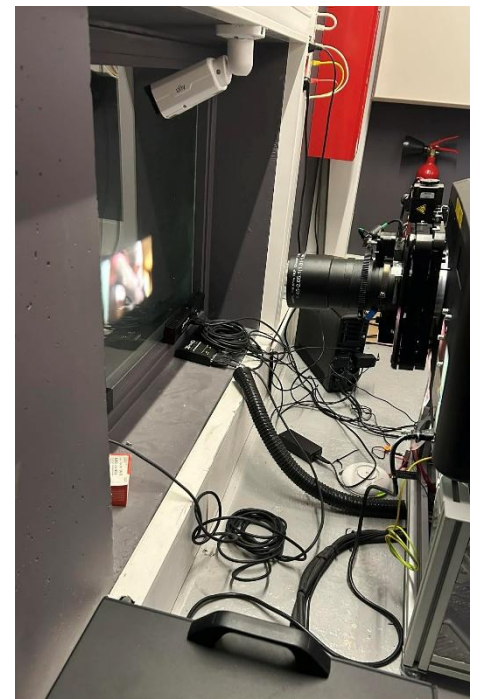
La journée s'est achevée par un regroupement à la salle des fêtes de Sonnac. Tous les élèves se sont retrouvés pour danser, chanter et partager un goûter crêpes, confectionné par des parents volontaires. Un grand merci à eux pour leur investissement et leur contribution à la réussite de ce moment convivial.

Une journée riche en découvertes, en rires et en couleurs, qui restera un beau souvenir pour l'ensemble des participants.



## Sortie au cinéma de Saint-Jean d'Angély

Le vendredi 6 mars 2026, les élèves de l'école se sont rendus au cinéma de Saint-Jean d'Angély. Ils ont d'abord participé à un atelier consacré au monde de la projection. Cette intervention leur a permis de mieux comprendre l'envers du décor : fonctionnement du projecteur, rôle de la



cabine de projection et étapes nécessaires pour diffuser un film en salle. Une manière concrète d'explorer les coulisses du cinéma. Les élèves ont ensuite assisté à la projection du film Jumper, sorti le mercredi précédent et produit par Disney Pixar. Un moment très attendu, mêlant rires, émotions et émerveillement.

La journée s'est poursuivie à la base de loisirs de Saint-Jean d'Angély, où les enfants ont pu pratiquer quelques activités sportives et profiter d'un temps de détente en plein air.

Le retour à l'école s'est effectué pour 16h30, clôturant une journée riche en découvertes culturelles et en activités collectives.



## Nouveau à Matha



Pensée comme une alternative à l'achat, cette initiative non lucrative s'inscrit dans une dynamique d'économie circulaire pour éviter les achats inutiles et les déchets associés. Elle permet aux habitants de répondre à leurs besoins ponctuels sans acheter d'outils rarement utilisés.

Dans cette Bricothèque, chacun peut emprunter ponctuellement du matériel (perceuse, ponceuse, taille-haie, scie-sauteuse...) pour réaliser ses travaux à domicile ou entretenir son jardin, sans avoir à acheter ni stocker l'équipement.

### Un fonctionnement simple et accessible à tous

Accueillie par l'association Matha Activités Service, la Bricothèque fonctionne sur un modèle de location à faible coût, fondé sur la solidarité et la confiance. Les habitants du territoire de Cyclad peuvent emprunter des outils le temps de leurs travaux et les restituer en bon état. Chaque outil est vérifié avant et après le prêt.

### Conditions pour emprunter

- Adhérer à l'association Matha Activités Service (4 € par an),
- Résider sur le territoire de Cyclad (Aunis Sud, Aunis Atlantique, Cœur de Saintonge, Gémozac et la Saintonge Viticole, Vals de Saintonge),
- Être majeur,
- Déposer un chèque de caution et s'acquitter du prix de la location.

**du 28 mars au 12 avril 2026**  
**13<sup>e</sup> QUINZAINE NATIONALE DU COMPOSTAGE DE PROXIMITE**

**MERCREDI 1<sup>ER</sup> AVRIL** de 14h à 16h  
 Déchetterie de St-Savinien-sur-Charente  
 Avant la barrière

**SAMEDI 4 AVRIL** de 14h à 16h  
 Près de la déchetterie d'Aulnay-de-Saintonge  
 Sur le parking du centre de contrôle technique

**MERCREDI 8 AVRIL** de 14h à 16h  
 Déchetterie de Matha  
 Devant la déchetterie

\*Réservé aux foyers non équipés. Sur présentation d'un justificatif de domicile  
 Pas besoin de Pass déchetterie pour récupérer le kit compostage

#TOUSAUCompost2026  
 WWW.TOUSAUCompost.FR

## Les randonneurs du pays de Matha

### PROGRAMME : AVRIL – MAI – JUIN 2026

Rappel : Tous les mercredis une randonnée de 7-8 km est proposée au départ du cimetière de Saint Hérie.

Rassemblement à 14h15 – Responsable J GRAIZEAU 05 46 58 72 54

Courriel : [randonneursdupaysdematha@laposte.net](mailto:randonneursdupaysdematha@laposte.net)

Site : [randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com](http://randonneurs-du-pays-de-matha.e-monsite.com)



Date	Départ de la randonnée	Heure de départ	Responsables
Samedi (1) 4 avril 2026	SONNAC (17) Salle des fêtes (Rando grillades)	14h15	Faugère/Cordon 06 09 55 64 93
Samedi 11 avril 2026	ST BERIS DES BOIS (17) Parking plan d'eau	14h15	Virouleau/Emon 06 77 45 01 10
Samedi 18 avril 2026	CELLETTE (16) Place de la mairie	14h15	Jacquemain/Pasquet 06 46 15 28 73
Samedi 25 avril 2026	BAGNIZEAU (17) Marquisat	14h15	Cordon/Guindet 06 78 88 96 65
<b>DU 25 AVRIL AU 02 MAI 2026 : Randonnées de printemps</b>			
Samedi (2) 2 mai 2026	ROMAZIERES (17) Parking du Centre	14h15	Hérault/Rousseau 06 30 17 56 46
Samedi 9 mai 2026	FENIOUX (17) Parking	14h15	Voyer/Jasmain 06 33 47 07 55
Samedi 16 mai 2026	LES TOUCHES DE PY (17) Parking de l'étang	14h15	Arveux/Masset 06 83 60 20 66
Samedi 23 mai 2026	NERE (17) Place du Centre	14h15	Herault/Jacquemain 06 30 17 56 46
Samedi 30 mai 2026	PATREVILLE (16) Parking salle des fêtes	14h15	Faugère/Rousseau 06 09 55 64 93
<b>VOYAGE AU PAYS BASQUE DU 6 AU 12 JUIN 2026</b>			
Samedi 6 juin 2026	FONTAINE CHALENDRAY (17) Place du Centre	9h00	Lissandreau/Jacquemain 07 86 99 52 66
Samedi 13 juin 2026	AUTHON (17) Place de l'église	9h00	Masset/Pasquet 07 86 99 52 66
Samedi 20 juin 2026	AUMAGNE (17) Place salle des fêtes	9h00	Guindet/Lemoyne 07 87 96 03 37
Samedi (3) 27 juin 2026	PORT DES BARQUES (17) Parking du stade	9h30	Viroulaud/Voyer 06 77 45 01 10

## Qu'est-ce qu'on mange par là-bas ?

### La carbonade flamande

Recette de ma grand-mère.

Il vous faudra une casserole en fonte, de préférence avec couvercle.

#### Ingrédients :

1,5 kg de joues de bœuf ou paleron ou macreuse  
1 litre de bière brune  
2 gros oignons  
60 grammes de beurre  
3 cuillères à soupe de cassonade  
2 cuillères à soupe de farine  
2 cuillères à soupe de vinaigre de vin  
5 cuillères à soupe de moutarde forte  
5 branches de thym  
Sel, poivre  
Pain d'épices



#### Préparation :

Coupez la viande en gros cubes, faire revenir dans le beurre, rajouter les oignons émincés

Quand tout est rissolé, ajoutez la farine, remuez, puis ajoutez le vinaigre, la moitié de la moutarde, le thym, la cassonade, le sel et le poivre.

Versez la bière et laissez mijoter 1 heure à feu doux

Tartinez le pain d'épices avec le reste de la moutarde forte, recouvrez la viande de cette préparation, moutarde vers le bas, puis refaites mijoter encore 1 h 30 également à feu doux. Piquez la viande au couteau, elle doit être très tendre.

Le pain d'épices va se dissoudre progressivement et épaissir la sauce naturellement.

Avant de servir, remuez la préparation.

Ce plat se sert avec des frites (cuites dans la graisse de bœuf évidemment.)

Bonne dégustation !

Anne-Caroline Muller

## le saviez vous ?

#### Art et culture



Mesurant 579 pieds:(182 mètres) de haut, la statue de l'Unité dans la province chinoise du Henan est la plus haute du monde.

Remarque : à titre indicatif, la statue de la liberté mesure 93 mètres.

Ayant rapporté plus de 2,7 milliards de dollars, "Avengers Endgame" est le film le plus rentable de tous les temps !

#### Histoire

La guerre anglo - zanzibarite (1896) a été la plus courte qui n'ait jamais duré - seulement 38 minutes ...

Datant de 3100 avant notre ère, l'Égypte est considérée comme le plus ancien pays du monde.

#### Nature

Avec 6853 km, le Nil est le plus long fleuve du monde, ses ressources en eau sont également partagées par 11 pays différents.

En Afrique les acacias communiquent entre eux, ils émettent des gaz pour alerter leurs congénères et les inciter ainsi à produire le tanin toxique qui les protègent des animaux affamés.

Les chutes du Niagara ne gèlent pas.

Anne-Caroline Muller

Source : <https://www.ef.fr>

## 1<sup>er</sup> janvier...vers La Pinelle

Promenade autour de Haimps en ce jour de grâce du 1<sup>er</sup> janvier 2026.

Non pas pour digérer car je n'ai pas abusé la veille au soir, mais pour respirer le grand air vivifiant (-4°C), fort heureusement sans vent, mais malheureusement sans soleil !

Ce fut presque une forme de safari photo où malheureusement je regrettais de n'avoir pas un téléobjectif assez grand pour profiter pleinement de la harde de chevreuils qui m'est passé sous le nez alors même que je rêvassais, marchand paisiblement au milieu des vignes.

Les vignes, les arbres, les plantes, recouverts de givre, donnaient dans la brume, une atmosphère cotonneuse à ce paysage endormi.

Au détour d'un chemin, à l'entrée du hameau, je n'aperçois non pas des vaches qui regardent les trains, mais des chevaux qui observent d'un air impavide, le promeneur que je suis.

La boucle retour fut marquée par la présence de deux chiens

cavalant aussi vite que leurs petites pattes le permettaient vers quelques petits marcassins qui sortaient au loin d'une lisière. Trop loin et trop vite pour l'appareil. Mais je garde dans ma rétine ce joli moment de vie animale, si sauvage, si jolie, si jubilatoire. Jubilatoire, le poète allumé qui m'a accueilli à mon retour après 3 heures de bonheur, l'était tout autant.

Manuel Brun

## Un joli port de pêche

Je tairai par charité chrétienne le prénom et la fonction de celle qui ce matin-là, alors même que je remplissais un dossier, me fit cette remarque alors que j'indiquais mon lieu de résidence.

Bien que percevant une petite remarque ironique, je n'en n'étais pas moins surpris, car je n'avais pas envisagé Haimps sous cet angle.

Perplexe, je me mis quand même à faire le tour du village, longeant le briou entre les deux ponts pour, une fois constaté que le débit du rû et que la largeur des berges étaient peu compatibles avec de la navigation fluviale. J'acquis la conviction qu'il s'agissait bien d'une moquerie.

J'avais également entendu parler de Haimps comme étant une exégèse de village gaulois digne de celui qui fait le bonheur des amateurs de bandes dessinées, rumeur dont je pensais trouver une forme de vérité en regardant l'affiche de l'apéro concert du 29 novembre dont la tête d'affiche portait le nom pour le moins

foutraque à savoir *les baluchons*.

Il est vrai que dans un baluchon on peut mettre tout et n'importe quoi et que l'imagination a vite fait de nous entraîner dans des aventures pour le moins burlesques ou tout du moins festives.

Première leçon, dès mon entrée dans la salle des fêtes, il est à peine 19h30 et la fête bat son plein. On n'est pas à Paris, les gens sont polis, pas d'excuses de bouchons ou de grève des transports, l'heure c'est l'heure.

Pénétrant dans la salle déjà bien surchauffée, je fus accueilli par le chef du village qui avait omis de se mettre sur son bouclier, par Falbala dont le sourire éclatant illumine le bar et par Gilly qui d'une certaine façon en maîtresse de cérémonie, m'accueillit et m'indiqua l'emplacement réservé dont la particularité était d'être occupé majoritairement par les sujets de sa très gracieuse majesté le Roi Charles III. Je pense même, compte tenu de la présence pour le moins importante de nos amis d'outre-manche, qu'il serait peut-

être envisageable de célébrer la St Georges le 23 avril.

Quoiqu'il en fut, la soirée a été particulièrement bien rythmée par cet orchestre énergique au répertoire festif du meilleur goût, avec une touche finale qui vit une interprétation de la chanson des Pogues « *Dirty old town* » donnant une dimension œnologique supplémentaire à ce joli moment de connivence, de fête et d'amitié.

Des anglais, des anciens combattants, quelques pas de danse, des amis belges privés de la brabançonne mais fidèles au poste, tout un ensemble de joyeux drilles qui ont le temps d'une soirée, transformé cette salle des fêtes en un joli hommage à Uderzo et Goscinny avec cependant une différence de taille : les bardes n'étaient pas accrochés aux branches.

Vivement la prochaine !

Manuel Brun

## INVITATION À LA LECTURE

proposée par Odile FOUCHET

### La ligne

Jean-Christophe TIXIER



Un petit village apparemment tranquille, bascule dans le chaos à cause d'une ligne peinte au sol qui sépare la localité en deux...

Pourquoi cette ligne ? On ne le saura pas ; mais cette « partition » a été décidée et imposée par l'Etat dans tout le pays et le gouvernement délègue un représentant pour surveiller la bonne application du projet.

Les habitants du village sont d'abord étonnés, voire amusés, puis inquiets. Cette ligne devient LE sujet des conversations.

On s'interroge, on fait des suppositions, on commence à se méfier, des rumeurs circulent... Les villageois qui croyaient « vivre en paix les uns avec les autres » font surgir de leur mémoire d'ancestrales querelles de famille, des différends entre voisins, des mauvaises réputations oubliées, et très vite, le climat dégénère, les sentiments s'exacerbent et les comportements deviennent de plus en plus agressifs.

Les personnages de ce roman ont tous quelque chose à se reprocher ou à dissimuler. Secrets de famille, non-dits, vieilles

rancunes, conflits de génération, jalousies, lâchetés, faiblesses, folies... toute la panoplie des imperfections et vices humains nous sont résumés en quelques trois cent pages... ça se lit comme un thriller.

L'auteur dans ses remerciements évoque ceux qui lui ont inspiré ce roman : « ...**tous ces étriqués, ces adeptes du repli sur soi, ces frileux de la vie, ces attiseurs et propagateurs de haine qui voudraient cloisonner le monde...** ».

# PHIL'O

L'association des malfaiteurs hainpsois

Une expression française à deviner...

Philippe au dessin

Odile à la conception



La réponse du numéro précédent :  
« L'argent n'a pas d'odeur ».



## BIBLIOTHÈQUE

**Le mot de la fin et le dernier mot** par Odile Fouchet

Les mots sont essentiels.

Pas de pensée sans langage, pas de langage sans pensée.

Les mots témoignent de notre humanité.

Les mots nous permettent d'exprimer opinions, désirs, émotions, volonté, ils sont les défenseurs du savoir, ils véhiculent notre héritage, notre histoire.

Moins nous disposons de mots, moins nous communiquons et plus nous appauvrissons notre intellect.

Car déjà, l'illettrisme gagne du terrain. Ne pas savoir s'exprimer, par écrit ou par oral, ne pas être capable de chercher et trier l'information, c'est permettre à certains individus ambitieux et

sans scrupule, de manipuler cette masse ignorante et donc, malléable, à laquelle il sera si facile d'imposer des idées toutes faites, abolissant sens critique et réflexion personnelle : avoir recours en permanence à Google-qui-sait-tout ou à ChatGPT-qui-parle-si-bien, c'est s'exposer à devenir le serviteur bien docile de la pensée unique : **« La dégradation du langage est le signe de la dégradation de la démocratie. »** -George ORWELL. Sommes-nous à l'aube d'une ère nouvelle où les mots écrits n'auront plus aucun sens profond, remplacés par textos, raccourcis, émoji et autres pictogrammes jusqu'alors destinés aux analphabètes ?

Le langage disparaîtra-t-il pour

laisser place aux onomatopées, interjections standardisées et autres galimatias ?

Allons-nous perdre le bénéfice de millénaires de civilisations dont la précieuse mémoire nous est transmise par l'écrit et l'oral ?

Acceptons-nous que les générations qui nous suivent soient sacrifiées sur l'autel de l'IA ?

C'est sur ces interrogations que je quitte mes fonctions en espérant que le (ou la) prochain (e) responsable de cette rubrique trouvera des raisons d'être plus optimiste sur l'avenir de notre culture en général et de notre bibliothèque en particulier.

C'est mon mot de la fin qui tire sa révérence.



### POÈME DES MOTS

Mots doux qui caressent et qui consolent,  
Mots durs qui dérangent, agressent et blessent,  
Mots nouveaux, exotiques, parfumés qui font voyager,  
Mots de tous les jours et ceux des jours de fête,  
Les bons mots pour s'amuser,  
Gros mots, mots coquins, jeux de mots, mots croisés,  
Mots en l'air, mots légers qui s'envolent comme des rêves,  
Mots qu'on pèse et ceux qu'on mâche,  
Mots dits maudits, responsables de maux,  
Vérités à demi-mot et mots à double sens,  
Mots secrets et mots de passe,  
Mots tabou à mots couverts,  
Mots métissés au fil de l'Histoire,  
Mots précieux, trésors de la pensée,  
Mots, je vous aime.

Odile Fouchet

## APE HAIMPS-SONNAC

**Une APE dynamique au service des enfants du territoire.**

Depuis le début de l'année, l'APE Haimps-Sonnac multiplie les initiatives avec une volonté constante, faire vivre le territoire, soutenir les écoles et proposer aux enfants comme aux familles des moments de partage, de convivialité et de joie.

Parmi les actions qui ont marqué ce début d'année, la fameuse benne à cartons, installée début janvier devant le foyer rural de Sonnac, a rencontré un très beau succès. Ce sont en effet près de 3 tonnes de cartons qui y ont été déposées, preuve de la mobilisation collective autour de cette opération. L'association tient à remercier chaleureusement tous les particuliers qui ont participé, mais aussi les entreprises ayant joué le jeu avec générosité, parmi lesquelles Intermarché Matha, Vezinat Matériaux à Thors, le Tabac-Pressé-Épicerie de Beauvais-sur-Matha et Les Minis d'Archambaud de Matha. Un remerciement tout particulier est également adressé à Alain Rulland pour son aide précieuse, ainsi qu'à l'ensemble des personnels des écoles, dont le soutien reste toujours très important.

Le mois de février a, lui aussi, été rythmé par de beaux temps forts. Le 6 février, lors du carnaval de l'école, l'APE a souhaité offrir aux enfants une animation originale en faisant intervenir la troupe Planche de Cirque. Cette découverte du monde du cirque a beaucoup plu aux élèves, qui ont pu s'initier à cet univers de manière ludique, joyeuse et participative. Un moment sympathique, apprécié de tous, qui a contribué à faire de cette journée un très beau souvenir.

Dans la continuité de cette dynamique, l'APE a également pris part au carnaval organisé par

La Motte des Fées, un rendez-vous qui anime largement le territoire et que l'association soutient avec plaisir. Cette déambulation festive a rassemblé de nombreuses familles des écoles dans une ambiance colorée, chaleureuse et conviviale, fidèle à l'esprit de ces manifestations populaires qui créent du lien entre les habitants.

Le 8 mars, à l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, un moment tout particulier a été imaginé pour les femmes. Cette parenthèse dédiée au bien-être a proposé des activités aquatiques, en partenariat avec la piscine de Haimps, ainsi que des massages proposés par Angélique Mergans. Une belle initiative, pensée comme un temps de respiration et d'attention, qui a permis à chacune de profiter d'un instant pour soi dans une atmosphère détendue et bienveillante. L'APE a également invité deux personnes pour vendre des bijoux, « Les bijoux d'Iza » et des produits bien-être Chogan.

Enfin, toute l'équipe a eu le plaisir de vous proposer les célèbres Madeleines Bijoux, dont la date limite de commande vient tout juste d'arriver. En lisant ces lignes, il est donc trop tard pour commander, mais nous vous remercions, comme toujours de votre engagement à nos côtés.

L'APE se tourne désormais vers les prochains rendez-vous du printemps.

Pour Pâques, le dimanche 5 avril dès 15h, l'association organisera un jeu de piste à destination de tous les enfants des écoles de Haimps et Sonnac. Prévu au foyer rural de Sonnac, cet événement promet un très bon moment de découverte, d'amusement et de complicité, avec à la clé un beau trésor à trouver. Une nouvelle



occasion pour les enfants de se retrouver autour d'une animation pensée pour eux, dans un esprit festif et familial.

Enfin, l'un des grands temps forts de l'année se prépare déjà avec la kermesse des écoles, qui aura lieu le 20 juin. Pour cette édition, l'APE a choisi de remettre en avant une formule qui rappelle de précieux souvenirs à beaucoup, la vente de tickets de tombola par les enfants eux-mêmes. L'objectif est de revenir à l'essentiel, à ces moments simples où les enfants prennent plaisir à proposer leurs tickets à leurs proches, à leur famille, à leurs amis, et participent ainsi pleinement à la vie de leur école. Pour encourager cette implication, un jeu des meilleurs vendeurs sera mis en place, avec une récompense à la clé. Si pour cette tombola, vous avez des lots à nous proposer, n'hésitez surtout pas, car votre engagement nous permettra de faire de cet événement, un moment magique pour les enfants. Comme toujours, l'APE proposera également des jeux adaptés aux petits comme aux grands, afin que chacun puisse profiter pleinement de cette journée très attendue.

À travers toutes ces actions, l'APE Haimps-Sonnac montre une nouvelle fois combien son engagement dépasse la simple organisation d'événements. C'est toute une équipe qui œuvre avec cœur pour faire vivre les écoles, rassembler les familles et proposer aux enfants des souvenirs heureux. Une présence précieuse dans la vie locale, portée par l'envie de partager, de soutenir et de faire grandir ensemble tout un territoire.

Le bureau

## LES LOISIRS DU VILLAGE

Nous tenions à adresser un immense merci au théâtre Les Durathieurs pour leur prestation exceptionnelle. Ils ont su nous faire vivre un moment chaleureux, rempli de rires, d'émotions et de convivialité. Leur talent et leur énergie ont largement contribué à la réussite de cet événement. Merci aux spectateurs.

Votre présence nous fait vraiment plaisir et donne vie à nos événements.

À très bientôt pour un prochain moment ensemble !

Un grand merci également aux bénévoles des Loisirs du village. Votre engagement, votre disponibilité et votre bonne humeur sont essentiels à la vie de

notre commune. Sans vous, rien ne serait possible. Grâce à votre implication, ces moments de partage continuent d'exister et de rassembler petits et grands.

Encore bravo et merci à tous pour votre investissement et votre esprit associatif !

Le bureau



 **HAIMPS**  
SAMEDI 6 JUIN 2026  
TERRAIN DE FOOT 18h à 23h30  
**MARCHÉ Gourmand**



*Acheter et manger*  
Apporter ses couverts  
*sur place*  
*Animations*  
*Venez faire un tour seul ou entre amis*



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 0770674214  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération  
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique

 **FÊTE DE LA MUSIQUE**  
SAMEDI 20 JUIN 2026  
19H - 23H CONCERT 20H30

Adultes 18€  
Enfants -12 ans 12€

**REPAS \***  
1 verre de rosé  
pamplemousse  
moules frites  
fromage  
glace



**HAIMPS**  
RESERVATION  
(Possibilité de remplacer les moules par des saucisses à la réservation)  
Jérôme 0770674214



\* Apporter ses couverts  
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération  
Ne pas jeter sur la voie publique, imprimé par nos soins

## TOUS AU SPORT

**L'association Tous au Sport continue à dynamiser la commune de Haimps et tout le territoire Mathalien.**

Dimanche 8 mars, la salle des fêtes de Matha a vibré au rythme de la musique, des sourires et des pas de danse à l'occasion du 1er thé dansant de l'association. Avec plus d'une centaine de participants, l'événement a rencontré un véritable succès, confirmant une nouvelle fois l'attachement des habitants à ces rendez-vous placés sous le signe de la convivialité et du plaisir d'être ensemble.



Les retours ont été très positifs. L'orchestre Jo Moizotti, moderne et dynamique, a largement contribué à cette belle réussite en proposant une animation appréciée de tous. Dans une ambiance à la fois festive et simple, chacun a pu profiter pleinement de l'après-midi.

Mais au-delà de la réussite de l'événement, c'est surtout l'esprit dans lequel il a été organisé qui a marqué les participants. À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, une rose a été offerte à toutes les femmes présentes. Ce geste, à la fois simple et sincère, a touché de nombreuses personnes. Une attention délicate, fidèle à l'état d'esprit de l'association, qui place l'humain, l'écoute et la considération au cœur de chacune de ses actions. Un grand merci à Stéphanie Hermanville, fleuriste à Tendance O' Naturel à Matha, notre

partenaire floral. Car à Tous au Sport, l'essentiel n'est pas seulement d'organiser des manifestations. Il s'agit avant tout de créer du lien, de permettre à chacun de trouver sa place, de se sentir accueilli, respecté et encouragé. Cet attachement aux adhérents, aux participants et plus largement à toutes les personnes qui gravitent autour de l'association constitue l'une de ses plus grandes forces.

Face à l'enthousiasme suscité par ce thé dansant, plusieurs personnes ont déjà demandé qu'un nouvel après-midi de ce type soit proposé. L'équipe y réfléchira ensemble dans les prochains mois, avec l'idée possible d'une nouvelle édition après l'été.

L'association donne déjà rendez-vous à ses adhérents et à tous les habitants pour son loto annuel, qui se déroulera le samedi 11 avril à 20 heures, avec ouverture des portes à 19 heures, à la salle des fêtes de Matha. Là encore, l'objectif est toujours le même, proposer un beau moment de partage, accessible à tous, dans une ambiance conviviale et familiale. Pour cette édition, l'association a cherché à réunir de très beaux lots avec un bon d'achat de 400 euros à Intermarché Matha, un cuiseur de riz, plusieurs jambons, une crêpière, une cafetière Dolce Gusto, un robot multifonctions, un Air Fryer, des paniers garnis, un casque audio dernière génération, sans oublier de nombreux autres lots. L'association espère que ce rendez-vous annuel plaira une nouvelle fois au public, tant pour le plaisir de jouer que pour soutenir ses activités.

Au quotidien, Tous au Sport poursuit également ses actions



avec la même philosophie. Même si l'hiver rend parfois la motivation plus difficile, chacun est libre de venir quand il le peut, en fonction de sa vie personnelle, professionnelle ou de son énergie du moment. Ici, aucune pression, aucun jugement, aucune compétition. Chacun avance à son rythme, selon ses possibilités et ses objectifs.

Dans les cours, cette approche bienveillante se retrouve pleinement. Kevin, l'animateur sportif, propose une ligne directrice, montre les mouvements et accompagne chacun, mais tout le monde fait selon ses capacités. C'est cette souplesse et cette humanité qui permettent à chacun de pratiquer sans crainte, avec plaisir, dans un climat rassurant. À Tous au Sport, il ne s'agit pas d'être le meilleur, mais simplement de bouger, de prendre soin de soi et de partager un moment positif.

L'association tient enfin à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent avec cœur tout au long de l'année, et notamment son bureau, la présidente Hélène, la trésorière Sabrina, la secrétaire Christine, la secrétaire adjointe Annabelle, l'ensemble des bénévoles très actifs, toujours présents pour aider, ainsi que Kevin, l'animateur sportif. Une équipe soudée et engagée, portée par une même envie, faire vivre une association où chacun compte réellement.

*Kévin Baudry*

## Fêt'ARTS

### Le printemps arrive et nous pensons déjà à l'été et à nos soirées Musica Haimps

Cette année on accueille deux groupes magnifiques. Le vendredi 24 juillet pour notre soirée de jazz, Fêt'Arts vous propose le quintet de Julian Bouyssou, qui nous emmènera dans le monde de « rag-time » et pour le samedi 25 juillet, nous aurons le groupe Koko Loko, qui vient nous faire chanter et danser aux rythmes de « l'Afropop ». Nous espérons vous y voir nombreux, les Haimpsois !

Pour le dernier apéro-concert de 2026, vous aurez le grand plaisir de voir des maîtres du blues, « Laura and The Little Spoons », à la salle des fêtes le 18 avril. Pourquoi les « Little Spoons » (petites cuillères) ? Venez et vous allez le découvrir ! Laura, la chanteuse du groupe, a une voix extraordinaire. Il faut l'entendre pour le croire. Un concert à ne pas manquer, et soyez préparés à danser et

chanter avec nous !

Fêt'Arts aimerait remercier tous ceux qui viennent à nos concerts et qui soutiennent ce que nous faisons... et peut-être, plus important encore, il faut remercier tous nos bénévoles si généreux, sans qui rien ne serait possible.

Nous vous souhaitons un excellent printemps !

Le bureau

### Apéro concert du 7 février



#### INFORMATION

Pour les amateurs d'art nous voudrions vous dire que deux de nos artistes Haimpsois : **Colin Johnson** (céramiste) et **Michel Delgiudice** (peintre), exposeront leurs œuvres d'art au château de Neuvicq-le-Château du 11 avril au 14 juin. Si vous voulez venir au vernissage (date à venir) veuillez contacter Gilly ([gillyj37@me.com](mailto:gillyj37@me.com)).



## Apéro Concert

Laura and The Little Spoon



Laura and The Little Spoon

## HAIMPS

SAMEDI 18 AVRIL 2026

GRATUIT - SALLE MUNICIPALE - 19H

Petite restauration – Buvette

Places limitées

Réservation 06 08 74 90 87



Affiche réalisée par nos soins – ne pas jeter sur la voie publique

## AICA DU BOIS DE LA LEVRETTE

**Le 7 mars a eu lieu le nettoyage de printemps : « J'aime ma commune propre ».**



Cette matinée était organisée par notre AICA et la commune sous l'égide de la Fédération de chasse.

Après le casse-croûte et le café, la quarantaine de personnes présentes s'est partagée en plusieurs groupes afin de quadriller au maximum notre commune.

A midi, chaque groupe avait rapporté sa récolte ce qui formait un tas assez important.

L'apéritif offert par la municipalité a clôturé cette matinée

Avec l'arrivée du printemps, la saison de chasse se termine. C'est la période où chaque chasseur doit remettre son carnet de prélèvement, ce qui nous permet de faire un bilan qu'ensuite nous faisons remonter à la Fédération. Selon les premiers carnets reçus, il semblerait que le prélèvement du gibier à plumes soit en diminution alors que celui du lièvre reste stable.

Pour ce qui est des battues : à ce jour 30 sangliers et 28 chevreuils ont été prélevés.



**4 avril : Repas à la salle municipale**

**7 juin : Assemblée Générale**

**4 juillet : Anguillade sur le terrain de foot**

**29 août : Repas derrière la salle municipale**

## L'AIDEM en 2026

Bien que les subventions aient diminué conséquemment, nous maintenons la barre et comptons bien ne pas chavirer.

Cela dit, ceci a été possible en 2025

- D'une part grâce aux communes qui continuent à nous soutenir vaillamment
- D'autre part grâce à deux dons importants : l'un de la mairie de Gourville et l'autre de l'harmonie de Matha.

Merci infiniment à eux tous !

Cette année, Les professeurs de l'école ont innové et créé un spectacle de Noël complet de 40 mn avec textes et chansons que nous avons proposé et vendu à la mairie de Siecq.

Cela a été un vrai succès et nous pensons continuer ce type de création pour les prochaines fêtes de fin d'année, et bien sûr, le proposer aux mairies que cela intéresserait.

Le breakdance continue sur sa lancée et multiplie les animations.

Le projet d'ouverture à la danse de salon et aux danses du monde est toujours d'actualité mais nous continuons de rechercher un professeur.



### INFORMATION IMPORTANTE

La présidente Ghislaine Sanguin quitte la présidence, après un

mandat de 3 ans, en juin 2026 et il faut donc un nouveau président pour la remplacer.

**Vous le savez peut-être, s'il n'y a pas de Président, il n'y a pas d'association possible et s'il n'y a plus d'association, il n'y a plus d'école !**

Madame Sanguin restera dans le conseil d'administration pour assurer la passation et permettre de comprendre plus rapidement les quelques dossiers. Elle continuera de travailler pour l'AIDEM et son bon fonctionnement.

Si le cœur vous en dit et /ou l'amour de la musique et/ou l'attrait pour le bénévolat, n'hésitez pas à vous proposer, à nous appeler, et/ou à en parler autour de vous.

Il faut que cette école continue.

**Pour tous renseignements concernant les cours ou autres événements, n'hésitez pas à appeler Ghislaine Sanguin, au 06 85 98 09 76**

## AU FIL DU BRIOU

Théâtre



### Spectacle Recettes déjantées

DATE A RETENIR :

**SAMEDI 30 MAI à HAIMPS**

Le public s'est déplacé en nombre à Gibourne et Bresdon.

Une nouvelle représentation est programmée à Haimps le samedi 30 mai à **20h30** à la **salle municipale**

**Les bénéfices de la soirée seront au profit de l'association des parents d'élèves (APE) HAIMPS-SONNAC.**

Les membres de l'équipe prennent beaucoup de plaisir à jouer ce spectacle tous publics. Les recettes proposées seront souvent plus fantaisistes et déjantées les unes que les autres, de quoi mettre en « appétit » les spectatrices et les spectateurs.



### Club lecture

Lors du dernier rendez-vous du mercredi 04 mars, nous avons parlé du livre écrit par Sylvain Tesson Avec les fées. Longer les côtes Celtes pour y capter du merveilleux : la plupart des participant(e)s ont trouvé ce récit de voyage présomptueux,

pléthores de citations littéraires, de nombreuses références de tout genre mais, mais pas de merveilleux.

### Assemblée générale

L'assemblée générale ordinaire annuelle s'est déroulée le jeudi 29 janvier. A cette occasion, nous

avons entre autres programmé les activités prévisionnelles 2026.

### Contact

Contact association : Jean-Yves Porcheron - tél 06 20 69 68 60

Le président  
JY Porcheron

## Piscine



Manu vous propose du waterball à la piscine de Haimps le samedi 4 avril de 14h à 16h suivi d'un goûter offert.

A partir de 3 ans jusqu'à 99 ans. Il n'est pas nécessaire de savoir nager !

Entrée 10 € sur réservation au 06 89 92 77 10

Water Ball : ce sont de grosses bulles gonflables où la personne est à l'intérieur de la bulle qui elle-même est sur l'eau.

L'An deux mil vingt-cinq, le 15 décembre, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal :**  
8 décembre 2025.

**Présent(e)s :**

M. COMTE Christophe,  
M. DERAZE Frédéric,  
Mme FOUCHET Odile,  
Mme GABEAUD Jennifer,  
Mme GODIN Fabienne,  
Mme GOGUET Aurélie,  
M. GOUJEAUD Thierry,  
Mme MARCHAL Géraldine,  
M. RULLAND Alain.

**Excusé(e)s :**

M. BEZIAUD Pascal,  
Mme ROUSSELLE Océane.

**Pouvoir(s) :** Mme ROUSSELLE Océane à M. GOUJEAUD Thierry.

**Secrétaire de séance :**

Mme FOUCHET Odile.

### APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2025

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 17 novembre 2025, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### DROIT DE PRÉEMPTION

Compte-tenu de l'absence de déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption, ce point est retiré de l'ordre du jour.

### REPRISE DE TOMBES

Monsieur le Maire informe le Conseil que Mme Michelle Egreteau, descendante de M. DENIZET Léandre, nous a fait savoir qu'elle entendait garder la concession n° 7 pour les membres de sa famille. Elle s'engage à faire les travaux d'entretien nécessaires.

En conséquence, Monsieur le Maire propose que cette concession soit retirée de la liste des concessions à l'abandon.

Le Conseil à l'unanimité donne son accord.

D'autre part, nous avons reçu un mail de Madame A.M. Chullaud-Bolleau descendant de M. Edmond Bolleau qui a constaté que plusieurs tombeaux sont en déshérence. Ayant une affection particulière pour ces pierres tombales anciennes, elle voudrait savoir si nous envisageons de les vendre après reprise. Une réponse lui sera communiquée dès que nous aurons pris une décision sur ce sujet.

### DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu une demande de participation financière de la part de la MFR TRIAC-LAUTRAIT pour un élève de la commune scolarisé dans leur établissement.

Le Conseil à l'unanimité décide de ne pas donner suite.

### SDEER – MODIFICATION DES STATUTS

Le Comité syndical du SDEER, réuni le 24 novembre 2025, a décidé de modifier les statuts du SDEER pour que le syndicat puisse réaliser ou participer à la réalisation, au financement et au maintien en conditions opérationnelles d'un Plan corps de rue simplifié (PCRS) et s'en constituer Autorité locale compétente.

En application de l'article L.5211-20 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), cette modification doit être soumise à l'avis du Conseil municipal.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité émet un avis favorable.



## CONVENTION DE FOURRIÈRE POUR ANIMAUX ERRANTS 2026

Selon l'article L.211-24 du Code rural, chaque commune a l'obligation de disposer des services d'une fourrière apte à l'accueil et à la garde des animaux trouvés errants ou en état de divagation.

Comme tous les ans, Monsieur le Maire propose de signer une convention avec la SPA de Saintes.

Formule « Tout compris » (Déplacement de la SPA pour venir récupérer l'animal capturé + prise en charge de l'animal en fourrière) : 458 habitants x 0,70 = **320,60 euros.**

Le Conseil à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

## FORMATION DES AGENTS

Vincent Baudet a été inscrit à une formation Autorisation de conduite R486 sur la journée du 17/12/2025. Durée 7h, coût 245 €, lieu : services techniques de la ville de Saintes.

Stéphane Sia a été inscrit à une formation Autorisation de conduite Tondeuse autoportée sur la journée du 18/12/2025. Durée 7h, coût 245 €, lieu : services techniques de la ville de Saintes.

## RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Au cours du dernier conseil, il a été fait état des propositions de la commission mais aucune décision n'a été prise par vote.

Aussi, Monsieur le Maire demande que l'on se prononce sur :

Le principe de la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit

La signature du devis pour l'étude de structure

Le lancement de l'appel d'offres pour le choix d'un maître d'œuvre

Le Conseil décide de lancer l'appel d'offres pour le choix de l'architecte et d'attendre le résultat du bureau d'étude structure avant de prendre une

décision concernant la toiture.

Certaines boiseries extérieures autour des portes de la cuisine étant à changer, un devis a été demandé à M. André Fouchet. Les cantonniers feront le remplacement de ces lattes de bois.

## VOIRIE – FIN DES TRAVAUX 2025

L'entreprise Martin TP a fait le chemin du fief de Burie et les fossés rue du vieux four à la Touche la semaine dernière.

La facture de l'entreprise Migeon pour l'élagage d'un montant de 2 070 € TTC a été payée.

La SEC, pour le compte de la DI, a posé deux avaloires rue des Ecoles pour favoriser l'écoulement des eaux de pluie qui inondent régulièrement les 3 maisons du 24 au 28.

## PRÉSENTATION DU PLAN D'AMÉNAGEMENT ROUTE DE LA GARE

Le 1<sup>er</sup> décembre 2025 une partie du Conseil municipal a reçu M. Jean-François Salanon, Mme Christelle Favre et Mme Ophélie Berneau de la Direction des Infrastructures pour la présentation du plan d'aménagement pour la RD231E7 – route de la Gare.

Ce plan reprenait les propositions évoquées lors de la précédente réunion :

- Création d'un trottoir côté Est avec pose de bordures A2CS1,
- Maintien de l'accotement herbeux côté Ouest avec pose d'une bordure arasée,
- Mise en place de dispositifs de sécurité (porte d'agglomération, écluses axiales surélevées),
- Etude de la gestion des eaux pluviales,
- Recalibrage de la chaussée à 5m
- Mise en place d'une traversée piétonne au niveau de la mairie et d'une autre au niveau de l'école,

- Mise en place de panneaux C6 pour signaler les arrêts de bus.

Le Conseil a validé le plan proposé et demandé que soit réalisé le plan AVP pour avoir une estimation du projet.

Afin d'améliorer l'état existant de la route de la Gare, M. Salanon sollicitera le CTD pour savoir si l'entretien réalisé entre Sonnac et Haimps peut être prolongé sur la zone d'étude.

## RAPPORTS ANNUELS SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE D'EAU POTABLE EAU17 POUR L'ANNÉE 2024

Conformément au Code général des collectivités territoriales, nous devons présenter les RPQS (Rapports annuels relatifs au Prix et à la Qualité des Services publics d'eau potable et d'assainissement) pour l'année 2024.

Cette présentation ayant été faite, le Conseil municipal prend acte du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable sur son territoire établi par Eau17.





Photo Thierry Goujeaud

## SIVOS – COMITÉ SYNDICAL DU 20 NOVEMBRE 2025

Madame Jennifer Gabeaud fait le compte-rendu du dernier comité syndical au cours duquel les sujets suivants ont été abordés :

- La protection complémentaire santé des agents,
- La tarification cantine,
- Le vote des participations des communes pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2026,
- La participation aux frais de concours pour Mme Johanna Hyves,
- Autorisation de signature de la convention de mise à disposition de la secrétaire de mairie de Sonnac au Sivos.

## VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ – EXTENSION DU CIAS

Lors du Conseil communautaire du 8 décembre 2025, ce dernier a décidé par 58 voix Pour, 32 voix contre et 12 abstentions :

- D'approuver l'élargissement du périmètre d'intervention du CIAS de 18 à 109 communes afin de répondre aux objectifs du projet,
- D'approuver les lignes de

partage entre les communes, les CCAS, le CIAS et la communauté de communes telles que proposées,

- D'approuver les modalités de déploiement du futur CIAS telles que détaillées,
- D'approuver la poursuite du projet sur les volets juridique, administratif, financier, organisationnel et ressources humaines en vue d'une prise de décision définitive sur un prochain conseil communautaire.

Le budget prévisionnel qui prévoit l'embauche de deux agents et l'achat de 3 véhicules s'élève à 877 229 € (au lieu de 553 948 € en 2025).

La participation de la ville de Saint-Jean passe de 230 000 € à 190 000 € pendant que la participation des 108 autres communes s'élèvera à 208 119 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il était favorable au principe de l'élargissement du CIAS mais la commission Finances ayant émis des réserves sur le budget prévisionnel, il a voté contre.

Pour information sur les bases de calcul instaurées, la participation

de la commune de Haimps s'élèverait à 2 089 €.

## BILAN DE L'APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNELLE

Mesdames Fabienne Godin et Géraldine Marchal font le bilan de ce premier après-midi de rencontre. Il y avait peu de monde mais les participants ayant trouvé l'idée intéressante, une nouvelle tentative aura lieu début 2026.

## BILAN DU NOËL DES ENFANTS

Les membres de la commission Animation font le bilan de la soirée pyjama du 6 décembre qui a réuni 31 enfants et autant de parents. De l'avis de tous, ce fut une soirée très réussie.

## PRÉSENTATION DU NUMÉRO 189 DES ÉCHOS DU PAYS

Madame Odile Fouchet présente au Conseil le numéro 189 des ÉCHOS du pays à paraître début janvier 2026.

## QUESTIONS DIVERSES

### INSI SÉCURITÉ

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour la vérification des systèmes de sécurité incendie.

**Fin de la séance 22h10**



L'An deux mil vingt-six, le 19 janvier, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 12 janvier 2026

### Présent(e)s :

M. BEZIAUD Pascal  
M. COMTE Christophe,  
M. DERAZE Frédéric,  
Mme GABEAUD Jennifer,  
Mme GODIN Fabienne,  
Mme GOGUET Aurélie,  
M. GOUJEAUD Thierry,  
Mme MARCHAL Géraldine,  
M. RULLAND Alain.

### Excusé(e)s :

Mme FOUCHET Odile,  
Mme ROUSSELLE Océane.

### Pouvoirs :

Mme FOUCHET Odile à M.  
GOUJEAUD Thierry.

### Secrétaire de séance :

Mme GABEAUD Jennifer.

*Avant d'aborder l'ordre du jour, sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal a observé une minute de silence suite au décès de M. Yves EGRETEAU qui fut maire de Haimps de 1977 à 1995 et déclaré maire honoraire le 3 décembre 2015.*

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2025

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 15 décembre 2025, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### DROIT DE PRÉEMPTION

Compte-tenu de l'absence de déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption, ce point est retiré de l'ordre du jour.

### DECI - SUBVENTIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil que nous avons reçu l'arrêté préfectoral 2025-246 portant attribution de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2025. Le montant de la dépense subventionnable HT a été arrêtée à 57 265,67 €, le taux de la subvention est de 50%, le montant de la subvention s'élève à 28 632,84 €.

D'autre part, lors de la commission permanente du 19 décembre 2025, le Conseil départemental nous a alloué la somme de 19 292,45 €.

### FONDS DÉPARTEMENTAL DE PÉRÉQUATION DE LA TAXE ADDITIONNELLE AUX DROITS D'ENREGISTREMENT SUR LES MUTATIONS À TITRE ONÉREUX 2025

Monsieur le Maire informe le Conseil que par délibération n° 2025-11-21-73, l'assemblée départementale a procédé à la répartition de la dotation 2025 du fonds départemental de péréquation entre les communes de moins de 5000 habitants pour effectuer des travaux sur leur voirie communale.

A ce titre, l'enveloppe des droits de mutation allouée à Haimps est de 58 734,79 €. Pour rappel, nous avons inscrit au budget la somme de 40 000 €.

### CONTRIBUTION DÉFINITIVE AU BON FONCTIONNEMENT DU SDIS POUR 2026

Par délibération n° 107-2025 du 12 novembre 2025 adoptée à l'unanimité, le conseil d'administration du SDIS17 a arrêté le montant total des contributions 2026. En conséquence, le montant pour Haimps s'élève à 9 466,47 €.

### DM N° 2 – CHARGES SOCIALES

Afin de pouvoir procéder au règlement des charges de sécurité sociale, il convient de prendre la somme de 2 800,00 € sur le chapitre 615231 (011) Voiries et de le reporter sur le chapitre 6450 (012) Charges de sécurité sociale.

Après en avoir délibéré, le Conseil a l'unanimité accepte cette décision modificative.

### FOURNITURE DE BOIS RABOTÉ EN MÉLÈZE

Sur proposition de Monsieur le Maire, afin de procéder au remplacement des lattes en bois à la salle des fêtes, le Conseil l'autorise à signer le devis d'André Fouchet qui s'élève à 310,00 €.

### CIMETIÈRE – RESTAURATION DE TOMBES

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Jennifer Gabeaud qui fait le point sur les travaux et le financement à partir du power point qu'elle a réalisé.

# RÉUNIONS DU CONSEIL

Le coût total de l'opération s'élève à 1 360,00 €, la subvention du souvenir français s'élève à 860,00 € avec un reste à charge pour la commune de 500,00 €. Afin de procéder à une reprise de tombes début 2026, un devis sera demandé pour une vingtaine de reprises à plusieurs entreprises du secteur.

## PLANTATION ET NETTOYAGE DES VERGERS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Odile Fouchet a programmé une matinée citoyenne le 14 février qui aura pour objectifs :

- L'entretien de nos vergers communaux,
- Le remplacement d'arbustes dans la haie rue du Grand Pont,
- La poursuite du nettoyage de la parcelle « zone humide ».

Une note d'information sera distribuée en temps voulu.

## PRÉVISION DES EFFECTIFS SCOLAIRES SUR 3 ANS

Nous avons reçu récemment un courrier de M. le DASEN présentant les éléments d'évolution des effectifs scolaires et des projections à moyen terme concernant le RPI.

Pour 2026 : 76 élèves – Pour 2027 : 89 élèves – Pour 2028 : 98 élèves.

Ces éléments constituent un socle de travail partagé, destiné à nourrir les échanges avec l'inspectrice de l'Education nationale de notre circonscription.

## CANTINE – STAT EGALIM

Monsieur le Maire informe le Conseil que Transgourmet a transmis au SIVOS la stat EGALIM pour l'année 2025. Le pourcentage de produits bio, de qualité et durable s'élève à 21,40 % ce qui est toujours insuffisant.

## VALS DE SAINTONGE COMMUNAUTÉ – PLAN HABITAT-

Suite à la conférence des Maires du 3 décembre 2025 consacrée

au Plan Habitat, nous avons reçu le compte-rendu de la réunion et les supports de présentation. Les enjeux :

Face au vieillissement de la population, proposer des logements adaptés à la composition des ménages et aux différentes étapes de la vie des habitants.

En raison de la tension croissante sur le parc locatif privé et social : diversifier l'offre de logements abordables à destination des jeunes, des familles monoparentales, des actifs. Au regard de la dynamique économique du territoire (Ateliers de May à Aulnay, projet des thermes à St Jean) : mobiliser le logement comme levier et soutien du développement de l'emploi.

En réponse à la demande des ménages et aux problématiques de qualité du parc de logements : poursuivre la montée en puissance de la communication et de l'accompagnement sur la rénovation et intervenir sur les noyaux durs du parc ancien (habitat indigne, immeubles très dégradés).

Scénario réaliste retenu à +0,2% d'habitants par an (51 846 en 2027 et 55 037 en 2050. D'où un besoin de 180 logements neufs par an (150 privés et 30 logements locatifs sociaux).

Pour cela, 4 axes thématiques mis en place :

- Structurer la gouvernance de la politique de l'habitat.
- Organiser la programmation nouvelle de logements entre les différents bassins de vie des Vals de Saintonge,
- Accélérer l'intervention au sein du parc existant en faveur de la transition écologique,
- Vivre ensemble : faire émerger des opérations qui répondent aux besoins spécifiques des ménages

Le budget ciblé est de 740 000 € par an dédié à la politique de l'habitat soit 14 € par an et par habitant.

## BILAN DE LA CÉRÉMONIE DES VŒUX

Le bilan de cette soirée est très positif par le nombre de personnes présentes (un peu moins de 160) et la qualité du buffet proposé. Le Maire remercie la commission Animation pour l'organisation.

## SPECTACLE JEUNE PUBLIC

Monsieur le Maire et Madame Odile Fouchet ont rencontré Simon Joulie à la mairie le lundi 12 janvier. Le spectacle « Terre ! » de la compagnie Les Lubies sera proposé pour les enfants qui ne partent pas en vacances dans le cadre du festival jeune public « Comme un drôle en hiver » organisé par la Motte en Scène. Il aura lieu à la salle municipale le mercredi 18 février à 16h30.

## QUESTIONS DIVERSES

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

L'INSEE nous a informé que la population en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2026 est de 458. Population municipale 448 + population comptée à part 10.

### PROJET AGROVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire et Alain Rulland ont rencontré M. Aurélien Gustave de la société EDP (Energie du Portugal) à propos d'une zone d'étude d'un projet agrivoltaïque qu'il réalise sur les communes de Haimps et Sonnac. Il se propose de venir présenter cette étude à chaque conseil municipal, une fois les élections passées.

### MAINTENANCE DU MATÉRIEL DE SÉCURITÉ

La maintenance 2025 a eu lieu le lundi 22 décembre sur site.

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Elle aura lieu le mardi 24 février à 18h30.

**Fin de la séance 22h20**

**L'An deux mil vingt-six, le 16 février, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de HAIMPS, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans la mairie, sous la présidence de Thierry GOUJEAUD, Maire.**

**Date de la convocation du Conseil Municipal :** 9 février 2026

### **Présent(e)s :**

M. BEZIAUD Pascal  
M. COMTE Christophe,  
M. DERAZE Frédéric,  
Mme FOUCHET Odile,  
Mme GABEAUD Jennifer,  
Mme GODIN Fabienne,  
Mme GOGUET Aurélie,  
M. GOUJEAUD Thierry,  
Mme MARCHAL Géraldine,  
Mme ROUSSELLE Océane,  
M. RULLAND Alain.

### **Excusé(e)s :**

### **Pouvoirs :**

### **Secrétaire de séance :**

Mme FOUCHET Odile.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Monsieur le Maire souhaite remercier les conseillères et conseillers qui l'ont accompagné durant cette mandature. Il propose de faire le bilan de ce qui a été fait durant ces six années.

### **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2026**

Après lecture du procès-verbal de la réunion de Conseil du 19 janvier 2026, ce dernier est adopté à l'unanimité.

### **DROIT DE PRÉEMPTION**

Compte-tenu de l'absence de déclaration d'intention d'aliéner un bien soumis au droit de préemption, ce point est retiré de l'ordre du jour.

### **ÉLECTIONS MUNICIPALES – BUREAU DE VOTE**

Le 1<sup>er</sup> tour des élections municipales aura lieu le 15 mars 2026. Pour tenir le bureau de vote Monsieur le Maire demande à Pascal Béziaud, Odile Fouchet, Frédéric Deraze, Aurélie Goguet et Océane Rousselle d'être présents. Il indique que 7 volontaires se sont signalés : Manuel Brun, Mélissa Denizet, Anne-Caroline Muller, Marilaine Mézil, André Fouchet et Jacques Sauton.

### **DECI – CONTROLE ANNUEL**

Dans le cadre du contrôle annuel de la DECI, les PEI n° A171880002 et A171880005 sont passés de l'état d'indisponible à l'état de disponible. La réserve en eau non alimentée privée du Cluzeau a été déclarée comme moyen de protection mais elle est indisponible dans l'attente de son contrôle par les pompiers.

Un rendez-vous a été fixé avec Mme Chion de la RESE et l'entreprise Tardy pour marquer les emplacements des 4 bâches le mardi 3 mars de 10h à 12h.

### **LITIGE DOUBLET CONTRE LA COMMUNE DE HAIMPS**

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers a été déposé par M. DOUBLET contre la commune de Haimps et la préfecture pour excès de pouvoir.

La requête a été transmise à notre avocat et au service protection juridique de Groupama. Maître Drouineau procède à l'analyse du recours et prépare la réponse.



## TERRAIN ENTRE L'ÉGLISE ET LE CIMETIÈRE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a eu un entretien le 28 janvier 2026 avec M. Jean-Claude Augustin représentant les héritiers Augustin à propos du terrain entre l'église et le cimetière. Il nous invite à renouveler notre proposition pour l'acquisition de cette parcelle.

Après discussion, le Conseil à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à proposer la somme de 23 000 € pour cette acquisition.

## VOTE DU CFU 2025

Le flux CFU a été adressé il y a une quinzaine de jours, nous devions l'avoir pour la réunion de ce soir mais compte-tenu de l'indisponibilité récurrente de CDG-D, il n'est pas possible aux services de la DGFIP de délivrer les CFU avant le 24 février, sous réserve d'un retour à la normale.

## AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Pour les mêmes raisons ce point est retiré de l'ordre du jour.

## FIXATION DES TAUX DE FISCALITÉ 2026

Pour les mêmes raisons ce point est retiré de l'ordre du jour.

## SUBVENTION VOYAGE SCOLAIRE

Madame Améline Garnier, enseignante des CM nous a fait passer le budget prévisionnel du voyage scolaire qui aura lieu en 2026.

Le coût total s'élève à 5 365,10 € soit 298,06 € par élève. La répartition étant 1/3 pour les mairies, 1/3 pour l'APE, 1/3 pour les familles (dans la limite de 50 €) et l'école. Cela fait donc 99,35 € par élève de la commune et comme ils sont 6 le montant pour Haimps est de 596,10 €.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil à l'unanimité a accepté le versement d'une subvention de 596,10 € à la coopérative scolaire.



## SYMBA – PRÉSENTATION DU PPG

Monsieur le Maire a assisté le mercredi 11 février à la réunion du SYMBA sur la présentation de l'état des lieux du programme pluriannuel de gestion de l'entité Antenne Amont Briou.

Le PPG est un outil de planification d'actions de restauration et d'entretien des milieux aquatiques, construit à l'échelle d'un bassin versant pour une période de 5 ans.

Son objectif est d'assurer une gestion cohérente et concertée entre les acteurs d'un territoire pour atteindre ou maintenir le bon état écologique des masses d'eau.

Le PPG va être fait en 5 phases :

- Phase 1 : Etat des lieux du territoire
- Phase 2 : diagnostic (cibler les enjeux du territoire, établir une première priorisation des actions à mener)
- Phase 3 : Concertation (définir les objectifs et les ambitions portées par les élus, établir une seconde priorisation des actions à mener)
- Phase 4 : Rédaction (formulation écrite des propositions d'aménagement)

- Phase 5 : Dépôt DIG

Margot Cadieu, technicienne zones humides et rivières à l'EPAGE SYMBA viendra en mairie le lundi 23 février 2026 afin d'étudier avec nous nos cours d'eau par tronçon, à partir de leurs données issues de l'état des lieux.

Nous devons évaluer l'importance des enjeux identifiés (ripisylve, embâcles, continuité écologique, diversité, etc.) selon une échelle allant du « pas d'intérêt » à « intérêt fort ».

D'autre part, elle nous a adressé un questionnaire d'enquête afin d'approfondir leurs études relatives à la prévention des inondations.

## ÉCOLE – PRÉPARATION DU NOUVEAU PPMS

Dans le cadre d'une réunion avec un conseiller pédagogique afin de commencer la réalisation du nouveau PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté), la directrice de l'école nous demande un certain nombre de renseignements.

Madame Jennifer Gabeaud est chargé de ce dossier.

# RÉUNIONS DU CONSEIL

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02/02/2026

Elargissement du CIAS : par 70 voix Pour, 18 voix Contre et 10 abstentions, le conseil communautaire a :

- Approuvé l'élargissement du périmètre d'intervention du CIAS de 18 à 119 communes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027,
- Approuvé les lignes de partage entre les communes, les CCAS, le CIAS et la CDC,
- Approuvé les modalités de déploiement du futur CIAS,
- Approuvé le principe de la participation des communes
- D'autorisé la poursuite du projet sur les volets administratif, financier, organisationnel et ressources humaines.

Fixation des taux de fiscalité 2026 : par 94 voix Pour et 3 Contre, le conseil communautaire a approuvé le vote des taux 2026 comme suit :

- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11,60%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,58%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 12,10%
- Cotisation foncière des entreprises : 25,70%

Vote des taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) 2026 : par 80 voix Pour, 13 voix Contre et 3 abstentions, le conseil communautaire a fixé les taux de la taxe pour 2026 comme suit :

- Zone 1 : 11,59%
- Zone 2 : 11,59%
- Zone 3 : 8,81%

Fixation du produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2026 : par 67 voix Pour, 12 voix Contre et 12 Abstentions, le conseil communautaire a arrêté le projet de la taxe à 680 00 € soit 12,88 € par résident du territoire ce qui représente une augmentation de 21,30% par rapport à 2025 (10,58 € par résident).

Affectation d'1/12 de la taxe sur l'exploitation d'infrastructure de transport de longue distance :

Considérant le courrier du ministère des transports qui stipule que Vals de Saintonge Communauté figure, au titre de sa fonction de gestionnaire de voirie communale, parmi les bénéficiaires de l'affectation d'1/12 de la taxe sur l'exploitation d'infrastructure de transport de longue distance.

Un arrêté a été signé prévoyant un versement pour la collectivité de 139 312 € à répartir entre les communes et l'EPCI.

La répartition par commune s'établit au regard des 2 critères suivants :

- La répartition de l'exercice de la compétence entre les communes et l'intercommunalité,
- La longueur de voirie sur laquelle la commune exerce la compétence en matière de voirie communale du domaine public.

En conséquence, la commune de Haimps va percevoir 1 702,69 €.

## MATINÉE CITOYENNE - PLANTATION

Madame Odile Fouchet signale que, compte-tenu des conditions climatiques, la matinée n'a pas eu lieu.

## OPÉRATION J'AIME MA COMMUNE PROPRE

Madame Odile Fouchet présente la matinée « J'aime ma commune propre » du 7 mars 2026 qui sera organisée conjointement avec l'AICA du bois de la Levrette.

## QUESTIONS DIVERSES

### ENTRETIEN DES TOMBES « MORTS POUR LA FRANCE »

Madame Jennifer Gabeaud fait le point sur les travaux.

### PROJET AGROVOLTAÏQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu le mardi 3 février Mme Hélène Cézanne, cheffe de projet chez edp Renewables pour expliquer leur méthode de travail.

Les études environnementales devraient durer pendant au minimum 1 an, à l'issue des résultats ils décideront si le projet est dérisqué. La durée de la construction pourrait être d'un an et demi (prévision 2030).

### LUOTHÈQUE

La ludothèque a lancé un appel à candidature pour l'événement intitulé « Ludothèques en plein air » pour 4 vendredis en juillet de 10h à 18h.

**Fin de la séance 21h50**



Photo : Christophe Comte

## Il était une fois un maire...

Extraits de l'éloge funèbre prononcé par Paul Rouger.



Le 18 janvier 2026, une page du grand livre de l'histoire de notre commune s'est tournée.

Avec Yves, c'est près de 50 ans d'amitiés, de collaboration, de travail en commun, de soutien, de confiance et de respect mutuel.

Nos parcours se sont toujours juxtaposés que ce soit au comité des fêtes, au club de foot, au CHERCHE, aux Loisirs du village et bien sûr au conseil municipal sans parler de la vie courante.

En 1971 vous êtes entré au conseil municipal comme adjoint de Jean Comte, succédant ainsi à votre père qui avait été maire durant 4 mandats.

En 1977, vous m'avez sollicité pour être sur votre liste et je vous ai accompagné durant vos 3 mandats d'abord comme conseiller puis comme adjoint.

Vos réalisations ont été nombreuses et je vais en citer quelques-unes :

**1978-Création du club du 3<sup>ème</sup> âge,**

**1978-1979-Lancement et début du journal communal « Echos du pays »,**

**1979-Transfert de la mairie dans les locaux actuels,**

**1980-Création du terrain de tennis**

**1982-Mise en place des éclairages de rues,**

**1982-Année de la tornade qui a endeuillé notre commune. Mise en place d'une cagnotte à la mairie pour aider les sinistrés et démarches pour accélérer le classement de notre église,**

**1983-Classement de notre église**

**aux monuments historiques et début des travaux,**

**1982 – Lancement du remembrement qui a duré jusqu'en 1986,**

**1987-Electrification des cloches de l'église,**

**1988-Construction de la salle municipale et premiers échanges avec Boussac,**

**1989-Aménagement de l'aire de loisirs du Parvet avec des tables et des sanitaires,**

**1991-Regroupement des écoles avec Sonnac,**

**1992-Dénomination des rues et numérotage des maisons,**

**1995-Inauguration de la bibliothèque.**

Pour mémoire, vous êtes le premier maire à avoir fait entrer des femmes au conseil municipal et avoir demandé à l'une d'elle d'être votre première adjointe à savoir Yvette Sauton.

Vous pouvez être fier de ce que vous avez fait et ceux qui vous ont succédé vous en remercient.

Dans cette salle, vous avez reçu en 1989 Henri Nallet, ministre de l'agriculture de François Mitterrand, pour un repas républicain et vous avez obtenu la médaille de Chevalier du Mérite Agricole.

Homme juste et équitable, la droiture de votre caractère était à la base de l'estime qu'on vous portait. Homme avenant, on avait toujours plaisir à vous rencontrer. Vous étiez un véritable citoyen, c'est-à-dire un homme libre du choix de ses opinions, de ses décisions, de son comportement.

Yves, par la droiture de votre vie, par le rayonnement qui émanait de vous, vous avez droit à l'hommage de notre reconnaissance.

Soyez assuré que nous conserverons fidèlement votre souvenir.

### Hommage de la Commune de Boussac

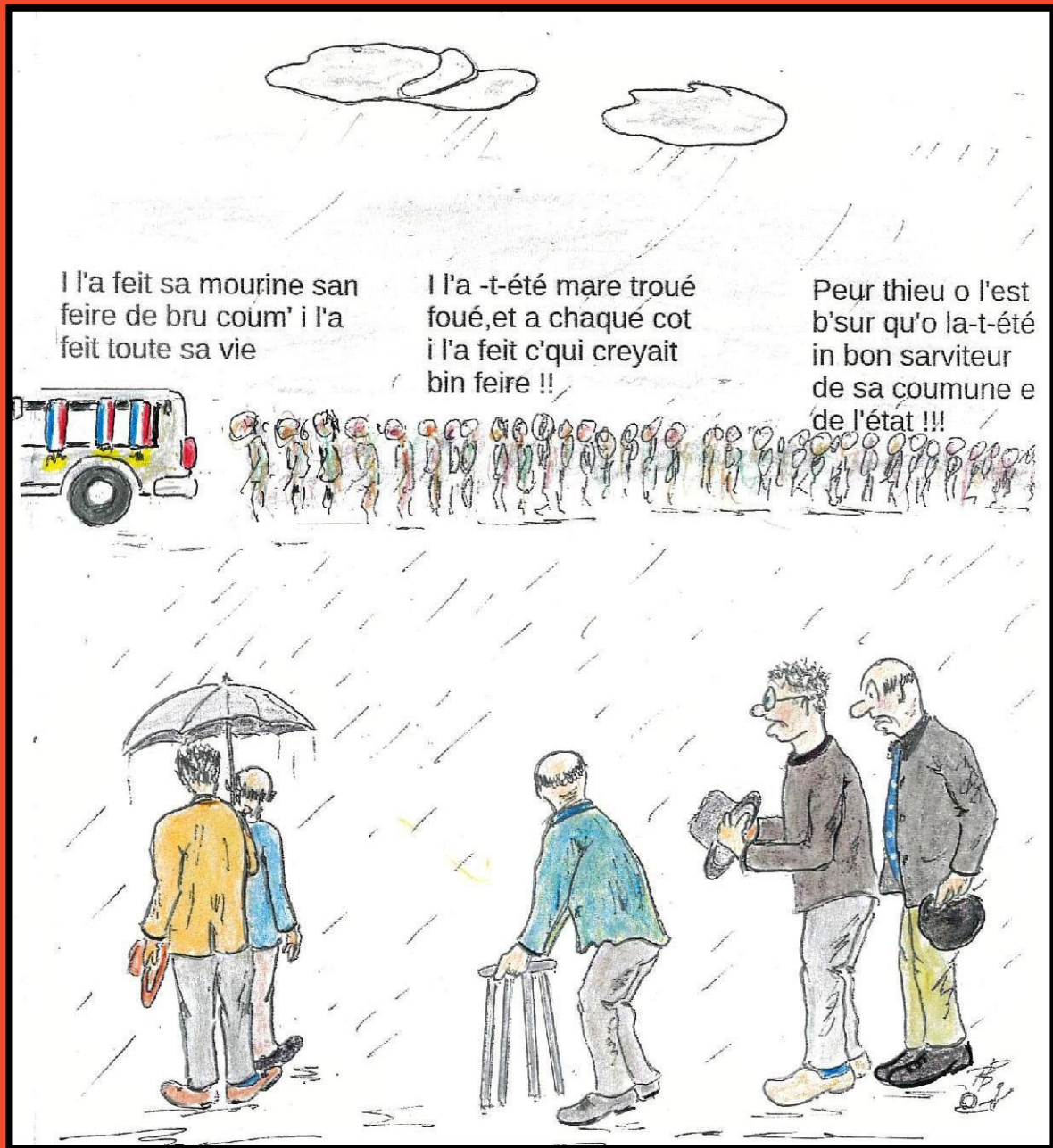
Yves Egreteau (ancien maire de Haimps-17) vient de nous quitter à l'âge de 97 ans. Il fut à l'origine de nos échanges avec cette commune des Charentes-Maritimes en compagnie de Christian Rigal.

Pour faire un bref résumé de la genèse, Pascale fille de M. Egreteau et secrétaire de mairie vient passer quelques jours au gîte communal. Ses parents les rejoignent et font alors connaissance avec Christian Rigal, l'histoire est alors en marche, des atomes crochus engendre les premières retrouvailles. On garde un souvenir précis de la première visite d'Yves Egreteau avec son premier adjoint de l'époque Fernand Porcheron. Depuis près de 40 ans de nombreux échanges qu'il serait trop long de recenser ont jalonné cette page d'histoire entre les deux communes. Entre les plaines de la Saintonge et le vallonnement du Ségala une profonde amitié s'est instaurée et c'est bien Yves et Christian qui en furent les artisans, à l'origine de tous ces moments chaleureux et empreints d'une solide amitié. Nous avons vécu tant de choses fortes dans la joie comme dans des moments plus compliqués. On se rappelle entre autres les opérations de solidarité organisées lors des tempêtes et sécheresses.

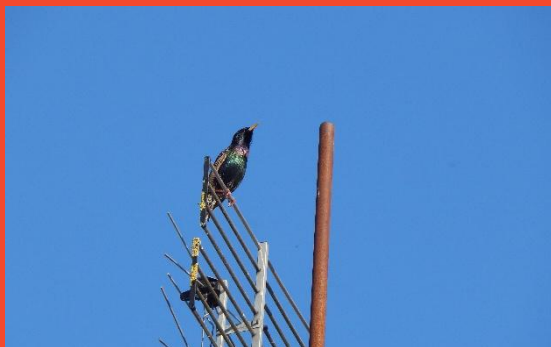
Yves était comme sa chère Charente, souriant, avenant, paisible et passionné de la culture locale. Nous avons eu la chance de connaître cet homme, plein d'humanité et bienveillant, quelqu'un avec qui la chaleur humaine prenait tout son sens.

Merci Yves, et toutes nos condoléances à votre nombreuse famille et vos proches ainsi qu'à la population de Haimps.

# Le dessin de Philippe pour Yves



Pascal Cantet



Thierry Goujeaud

Vos photos